

Les notes d'analyse du CIHEAM

N°41 – Novembre 2008

L'actualité agricole en Méditerranée

(septembre– octobre 2008)

Secrétariat Général du CIHEAM

L'actualité agricole en Méditerranée de septembre et octobre 2008

Secrétariat Général du CIHEAM¹

Septembre 2008

Viticulture - 1er septembre 2008

Statistiques et prévisions de récolte en France et en Italie

La France et l'Italie sont les deux grands leaders mondiaux en matière de production viticole. Pourtant, des dynamiques contrastées caractérisent actuellement leur trajectoire viticole. Selon les chiffres fournis par l'Organisation Internationale du Vin et de la Vigne (OIV) lors de son dernier congrès mondial tenu à Vérone en juin 2008, la France et l'Italie, qui disposent d'une surface viticole respectivement évaluée à 867 000 et 800 000 hectares, ont produit chacune environ 46 millions d'hectolitres de vin en 2007, soit des volumes demeurant largement supérieurs à ceux de l'Espagne (35 millions), des Etats-Unis (20 millions) et de l'Argentine (15 millions), figurent dans la suite du classement mondial des producteurs de vin dans le Monde. Il est à noter cependant que si l'Italie est parvenue ces dernières années à accroître ses exportations viticoles, au point d'en être le premier pays exportateur au Monde avec 18,8 millions d'hectolitres, la France de son côté semble de plus en plus concurrencée par la montée en puissance de l'Espagne, qui se situait pourtant loin des volumes exportés par Paris au début des années 2000. En 2007, Madrid a même devancé Paris avec 15,3 millions d'hectolitres vendus sur les marchés internationaux contre 15,2 pour la France.

Concernant la récolte 2008 de vin, des chiffres commencent à circuler. Selon les prévisions publiées par le Ministère français de l'Agriculture, le potentiel de récolte 2008 est estimé à 46 millions d'hectolitres dans l'hexagone, soit une baisse d'environ 10 % par rapport à la moyenne de la période 2003-2007. Pour la France, 2008 serait donc une nouvelle année de récolte peu élevée. Cette annonce a suscité plusieurs réactions en Italie, où le ministre de l'Agriculture, Luca Zaia, s'est réjoui fin août de voir son pays devenir le premier producteur de vins en 2008 devant la France, tablant de son côté sur une hausse de 5 % de la production nationale qui contraste en effet avec la baisse des récoltes de l'autre côté des Alpes. Le Ministre italien a commenté ces informations en indiquant par ailleurs que 60 % de la production viticole italienne serait cette année composée de vins de qualité, l'un des atouts majeurs du secteur puisque près de 500 vins italiens disposent actuellement de dénominations spécifiques sur la qualité (Doc, Docg et Igt), dont la majorité sont issus de quatre régions simplement (Vénétie, Pouilles, Emilie-Romagne et Sicile). Enfin, Luca Zaia a rappelé l'importance du marché américain (troisième importateur mondial) puisque le tiers des vins importés et consommés en 2007 aux Etats-Unis furent made in Italy.

¹ Cette note d'analyse reprend les brèves publiées sur l'Observatoire du CIHEAM en septembre et en octobre 2008, à partir du travail de recherche des informations et de rédaction réalisé par Sébastien Abis, Hassane Tlili, Jessica Nardone et Fabienne Fontan.

Espagne - 1er septembre 2008

Augmentation du prix des terres agricoles

Dans le numéro 102 de la revue régionale « Sillons d'Europe », l'état du marché foncier dans plusieurs pays européens est examiné. On y découvre notamment une analyse fort intéressante de la situation qui prévaut en Espagne. Face à la pression de l'urbanisation, le foncier agricole espagnol demeure encore peu protégé, même si localement des interventions publiques cherchent à réguler des dynamiques défavorables : ainsi dans la communauté autonome de Valence, où le marché de l'immobilier est vigoureux, une disposition réglementaire a été depuis peu instaurée dans le but d'endiguer la disparition de terres agricoles et notamment celles produisant des agrumes. Par ailleurs, il est important de souligner que la location des terres agricoles en Espagne (qui correspondent à 27 % de la SAU du pays) est encadrée par une loi nationale, intitulée "Loi des Locations Rustiques". Pour être locataire de terre agricole, il faut être un agriculteur professionnel, une coopérative ou une société agricole de transformation. Les jeunes agriculteurs sont toutefois privilégiés. Un bail est alors conclu pour 5 ans renouvelable. Mais cette Loi limite la possibilité de location aux agriculteurs possédant un maximum de 500 ha de terres non irriguées ou 50 ha de terres irriguées, sauf dans le cas de l'élevage extensif où ce seuil est fixé à 1 000 ha. La valeur de la location à l'hectare représentait en moyenne 120 € en 1998, contre 165 € en 2006, soit une augmentation non négligeable de 37 % en € courants.

En outre, selon les données fournies par le Ministère de l'Environnement, du Milieu Rural et Marin (MARM), le prix moyen des terres agricoles est passé de 6 125 €/ha en 1998 à 11 070 €/ha en 2007, soit une augmentation de 81 % en € courants. C'est aux Canaries, où les bananeraies représentent une part importante de la SAU, que les terres sont les plus chères (80 000 €/ha), suivies par celles de la Communauté de Valence (33 000 €/ha). A l'inverse, les moins chères sont localisées en Aragon (4 000 €/ha) en Aragon, en Estrémadure (4 500 €/ha), et en Castille et Léon (4 800 €/ha). Il faut aussi noter que sur la dernière décennie, de 1998 à 2007, le prix des terres a augmenté notamment dans la région de Murcie (+ 121 %), en Andalousie (+ 110 %), aux Baléares (+ 103 %) et dans la Communauté de Valence (+ 100 %). C'est en revanche au nord de l'Espagne que l'augmentation des prix est la plus faible (+ 25 % en Galice, + 32 % au Pays Basque).

Maroc - 1er septembre 2008

Préservation et développement de la culture de l'arganier

Depuis des centaines d'années, la culture de l'arganier anime et mobilise le monde rural du Maroc. Son feuillage et la pulpe du fruit fournissent la nourriture pour les caprins et les chameaux ; on utilise le bois pour le feu et pour fabriquer des articles de ménage et son fruit pour la fabrication de l'huile d'argan, surnommée l'or du désert, qui a une haute valeur nutritionnelle et cosmétique. L'arganeraie s'étend de la région d'Agadir vers les montagnes de l'Atlas. Cette forêt unique, dernier rempart contre l'avancée du désert, a été classée en 1999 par l'UNESCO comme réserve de la biosphère mondiale. Aujourd'hui, l'arganier, ressource dont le Maroc tire profit notamment pour l'export, semble de plus en plus menacé par la désertification qui progresse depuis le sud du royaume chérifien et par l'urbanisation surtout qui se poursuit avec la croissance démographique. A cela s'ajoute le fait que certains promoteurs économiques cherchent à exploiter les terres où se trouve l'arganier, notamment les plaines du Souss, pour y développer des cultures maraîchères (oranges, tomates sous serres). Ces facteurs mettent actuellement en péril la pérennité de l'arganier, dont les réserves naturelles, estimées au total à 800 000 hectares, diminueraient de 2 à 3 % par an selon les chiffres fournis par le quotidien marocain Le Matin. Ce dernier rappelle dans son édition du 27 août 2008 qu'un plan, intitulé « Appui à l'amélioration de la situation de l'emploi de la femme durable et à la gestion durable de l'arganeraie », a été lancé en 2003 par l'Agence marocaine du développement social et l'Union européenne, qui apporte la moitié des 12 millions € dédiés à ce projet programmé jusqu'en 2010. Il a pour objectif principal d'encourager une meilleure participation des femmes à l'économie rurale et en particulier dans la culture de l'arganier, afin de contribuer à la durabilité de cette ressource actuellement prisée sur les marchés locaux urbains et à l'étranger.

Maroc - 1er septembre 2008

Un plan de développement agricole en préparation dans la région de Meknès-Tafilalet

Comme l'indique le quotidien marocain « Le Matin » dans son édition du 30 août 2008, les experts et responsables agronomes relevant des Directions provinciales de l'agriculture (DPA) de Meknès-Tafilalet et de l'Office de mise en valeur agricole de Tafilalet travaillent sur l'élaboration d'un plan de développement agricole régional qui sera présenté la semaine prochaine au ministère de l'Agriculture. Ce plan d'action est inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan « Maroc Vert » lancé au printemps 2008 par le ministre de l'Agriculture, Aziz Akhennouch, dans l'optique de moderniser et de doper le secteur agricole du pays. Lors du lancement de « Maroc Vert », le ministre prévoyait la réalisation de 16 plans régionaux et de 8 contrats-programmes, dont les premiers (aviculture, agrumes, engrais) ont été récemment signés à l'occasion des premières Assises nationales du secteur. Pour le développement d'une agriculture à forte valeur ajoutée, le ministre cible 400000 exploitations avec un investissement potentiel de 110 à 150 milliards de dirhams marocains (soit entre 10 et 13 milliards €) pour la réalisation de 700 à 900 projets. Pour la mise à niveau solidaire, il est question de cibler 600 à 800 000 exploitations avec un investissement cumulé de 15 à 20 milliards de dirhams (soit entre 1,3 et 1,8 milliards €).

Des rencontres ont ainsi été conduites dans la région de Meknès entre les responsables, les experts et les opérateurs agricoles (agriculteurs, coopératives, fournisseurs d'intrants et de matériels agricoles) afin d'examiner comment décliner efficacement le Plan « Maroc Vert » (voir ci-dessous) dans cette zone présentant une agriculture mixte. Des ateliers ont été consacrés à l'étude des filières de l'olivier, des céréales et des fruits et légumes. Il s'agit de sensibiliser les différents intervenants agricoles sur l'importance du plan Maroc vert dans le développement d'une agriculture à forte valeur ajoutée, la mise en place d'une politique d'accompagnement ciblée faisant valoir la promotion de la formation professionnelle, l'introduction des nouvelles technologies, la modernisation de l'agriculture et une restructuration profonde de l'économie agricole. Sur le plan international, la stratégie a pour objectif la création d'un espace agricole et rural performant afin de répondre aux besoins croissants de la population et de promouvoir une agriculture capable de relever les défis de la concurrence sur les marchés internationaux.

Ce plan régional est stratégique comme le souligne Moha Alibouch, responsable de la production agricole à la DPA de Meknès : « *on y rencontre souvent des agriculteurs qui produisent en même temps les céréales, l'olivier et les fruits et légumes comme on trouve de grandes exploitations modernes avec des spécialisations dans la vigne, l'olivier ou l'amandier. L'important pour nous est de pouvoir, via un plan d'action, orienter les exploitants vers les filières les plus rentables et les aider à améliorer la production et les rendements sachant que le plan Maroc Vert prévoit de couvrir toutes les filières agricoles* ». Ce responsable indique par ailleurs que la question de la préservation durable des ressources en eau a occupé une part importante dans les discussions, étant donné que le Plan « Maroc Vert » en a fait l'une de ses prérogatives principales. Il est en effet prévu de mettre en place une carte hydrique du territoire marocain pour maîtriser cette ressource rare et optimiser sa gestion. Pour une meilleure utilisation des ressources, l'Etat marocain encourage également le développement des cultures économes en eau comme l'olivier, l'amandier, le figuier de barbarie et le caroubier.

Tunisie - 1er septembre 2008

La campagne de tomates a commencé dans différentes régions du pays

On compte 19 000 hectares cultivés pour la production de tomate en Tunisie, dont 8 500 hectares se situent dans la zone du Cap Bon. La récolte pour cette année est estimée à plus de 900 000 tonnes. Bien que les prévisions sont inférieures à celles de l'année dernière, elles tablent sur une bonne production de concentré de tomates, allant de 650 000 à 730 000 tonnes, contre 780 000 tonnes en 2007. La différence réside en revanche dans l'augmentation des prix de vente des tomates. Les agriculteurs proposent le kilogramme de tomate à un prix qui est passé de 95 à 105 millimes. La récolte de cette année reste satisfaisante, puisque le rendement à l'hectare dans certaines régions à l'intérieur du pays, peut aller jusqu'à 130 tonnes. Globalement le potentiel reste énorme, et la marge de progression demeure encore vaste.

Du côté des industriels, on s'organise. Dans l'objectif d'assurer une meilleure productivité et pour donner encore plus de valeur ajoutée aux tomates transformées, une démarche qualité sera généralisée à partir de l'année prochaine, et touchera la majorité des usines de transformation, lesquelles seront dotées de matériel performant leur permettant de bien contrôler le produit acheminé à l'usine. Pour assurer un bon déroulement de la campagne, les centres de collecte ont été soumis à un cahier de charge. Côté transformation, les 28 usines spécialisées ont d'ores et déjà transformé près de 500 000 tonnes. Les industriels espèrent avec la mise à niveau de leurs unités atteindre les 25 000 tonnes par jour. Une fois transformées, les tomates tunisiennes sont exportées sur la France, l'Italie, la Libye et l'Algérie. A plus long terme, des questions se posent par ailleurs. La production des tomates tunisiennes a atteint en quelques années ses meilleurs niveaux, mais la demande augmente aussi, tant sur le plan intérieur maghrébin que sur le marché européen. Pour satisfaire cette demande croissante, de nouvelles approches devraient être suivies à partir des prochaines années. Les nouvelles méthodes de production de tomates ainsi que des autres produits agricoles existent déjà, et il s'agira de mieux développer ces nouvelles techniques. Les producteurs, les agriculteurs et les industriels sont plus que jamais appelés à recourir à de nouvelles méthodes de production. Les cultures biologiques et la géothermie offrent notamment de grandes possibilités de développement.

Europe - 5 septembre 2008

Le Parlement européen demande l'interdiction du clonage animal à des fins alimentaires

Le 3 septembre 2008, le Parlement européen a lancé un appel en faveur de l'interdiction du clonage d'animaux à des fins alimentaires dans l'ensemble de l'Union européenne. Les députés veulent également mettre en place un embargo sur les importations d'animaux clonés, de leur progéniture, et de la viande et des produits laitiers issus de cette filière. Dans une résolution adoptée par 622 voix pour, 32 contre et 25 abstentions, le Parlement pousse la Commission européenne à "*présenter des propositions interdisant les pratiques suivantes à des fins alimentaires : le clonage d'animaux, l'élevage d'animaux clonés ou de leur progéniture, la mise sur le marché de viande ou de produits laitiers issus d'animaux clonés ou de leur progéniture, et l'importation d'animaux clonés, de leur progéniture, de leur sperme et d'embryons d'animaux clonés ou de leur progéniture, ainsi que de viande et de produits laitiers issus d'animaux clonés ou de leur progéniture*".

Le texte de cette résolution évoque les problèmes de santé, de bien-être animal et de mortalité plus élevés chez les animaux clonés et leurs mères porteuses, comme l'a révélé récemment plusieurs avis d'experts européens, dont ceux de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et du Groupe d'éthique (GEE). Les députés ont par ailleurs insisté sur le fait que le clonage aurait pour effet de réduire considérablement la diversité génétique au sein des élevages et donc d'accroître le risque d'épizooties. Ils soulignent par ailleurs que l'utilisation d'une telle technique pourrait desservir le modèle agricole européen, conçu sur la qualité des produits, le respect de l'environnement et des critères stricts en matière de bien être animal. La résolution rappelle enfin que la directive 98/58 sur la protection des animaux d'élevage prohibe les méthodes naturelles ou artificielles susceptibles de causer des souffrances ou des dommages. Comme l'a ainsi synthétisé Neil Parish, président de la commission agriculture au Parlement européen, "*ce n'est pas seulement une question de sécurité alimentaire. Nous estimons aussi qu'en Europe nous avons des normes de*

production alimentaire et de bien-être animal très élevées (...), c'est aussi une question de bien-être animal et de confiance des consommateurs ».

Il faut noter qu'actuellement, aucun produit issu d'animaux clonés n'est commercialisé, ni en Europe, ni dans le reste du monde. Toutefois, plusieurs experts et tendances émergentes laissent présager que ces produits seraient susceptibles d'arriver sur le marché des consommateurs à l'horizon 2010. Ainsi, le moratoire des Etats-Unis sur la vente de tels produits, mis en place en juillet 2001, a été remis en cause en janvier dernier par les autorités sanitaires américaines. Alors qu'en Europe, l'EFSA reste prudente sur la question, la Food and Drug Administration a conclu aux Etats-Unis que la viande et le lait de bœuf, de porc et de chèvre clonés sont aussi fiables que ceux d'animaux traditionnels.

Pêche - 8 septembre 2008

Mise en place d'un Conseil consultatif régional pour la pêche en Méditerranée

Le 29 août 2008, la Commission européenne a officialisé l'institution d'un Conseil consultatif régional pour la mer Méditerranée dans le cadre de la politique commune de la pêche de l'Union européenne (UE). Cette décision intervient dans le prolongement des discussions multilatérales qui avaient été menées en juin 2008, lorsque la Commission avait décrété l'arrêt de la pêche au thon en Méditerranée bien avant le calendrier prévu, suscitant alors colères des marins-pêcheurs de la zone et vives réactions des pays méditerranéens de l'UE. Ces derniers s'étaient d'ailleurs réunis à Venise le 17 juin 2008 pour adopter une position commune face aux exigences de Bruxelles. Depuis, les représentants du secteur de la pêche et d'autres groupes d'intérêt avaient soumis une demande pour mettre en place un conseil consultatif régional regroupant la Grèce, l'Espagne, l'Italie, la France, Chypre, Malte et la Slovénie.

C'est pour répondre à cette demande que la Commission a pris cette décision récemment. Le siège de ce Conseil consultatif sera opérationnel à partir du 15 septembre 2008 et sera basé à Rome. Le Ministre italien de l'agriculture, M. Luca Zaia, n'a pas manqué de souligner la satisfaction de son pays à accueillir ce nouveau Conseil, qui renforce l'importance de l'Italie comme plate-forme de coordination et de coopération régionale pour la pêche en Méditerranée. En effet, la ville de Rome abrite déjà la Commission générale pour la pêche en Méditerranée (CGPM), instituée en 1952 sous l'égide de la FAO, et qui regroupe actuellement 23 pays (dont le Japon) et la Commission européenne.

France - 8 septembre 2008

Congrès mondial de l'eau : faire face aux nouveaux facteurs agissant sur la disponibilité de la ressource

Améliorer sans cesse les infrastructures de la collecte, du stockage et de la distribution d'eau douce dans le monde est une priorité qui incombe à tous les Etats. Mais cela n'est pas suffisant pour satisfaire les besoins croissants des populations des secteurs agricole, industriel et touristique. Aussi faut-il opérer des changements par rapport à la gestion de la demande à cause des nouveaux facteurs influant sur la disponibilité et la qualité de la ressource. Tel est l'essentiel du message adressé à la communauté internationale par environ un millier de chercheurs et de spécialistes des questions hydriques réunis du 1er au 4 septembre 2008 à Montpellier (France), dans le cadre du treizième Congrès mondial de l'eau. Les changements climatiques et l'augmentation sensible des prix des carburants ont été largement abordés à travers les 260 communications présentées lors du Congrès. Il a été précisé ainsi avec beaucoup de détails que le réchauffement climatique influencerait négativement sur le régime des précipitations et donc sur les débits des fleuves. Certains orateurs ont indiqué que la perte en eau douce via l'évaporation devrait s'accroître dans les décennies à venir, notamment dans les régions les plus exposées aux pénuries, à savoir : le Sahel, la Méditerranée, le Proche-Orient, l'Asie et le sud des Etats Unis. Quant aux effets négatifs de la crise énergétique mondiale sur les disponibilités en eau dans le monde, ils seront multiples, ont martelé les experts. Pour permettre le développement de sources d'énergies alternatives aux sources d'origine fossile, de plus en plus chère et rares, encore faudrait-il augmenter les volumes d'eau pour refroidir par exemple les centrales thermiques et nucléaires destinées à la production

électrique. Les conclusions du treizième Congrès mondial de l'eau et d'autres thématiques liées aux ressources hydriques sont débattues lors d'un autre congrès organisé lui aussi, comme celui de Montpellier, sous les auspices de l'Association Internationale des Ressources en Eau (IWRA). C'est à Vienne que ses travaux se déroulent du 7 au 12 septembre 2008, en présence de trois mille experts et chercheurs. L'ensemble des recommandations des deux manifestations sera soumis aux représentants des Etats, des entreprises et des ONG lors du prochain Forum mondial de l'eau qui aura lieu à Istanbul en mars 2009.

Maroc - 8 septembre 2008

Un vaccin spécifique pour endiguer rapidement la peste des petits ruminants au Maroc

Selon des statistiques rendues publiques le 3 septembre 2008 par le Ministère marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime, la peste des petits ruminants (PPR) aura affecté 28 provinces du royaume. Dans les 137 exploitations touchées par la maladie, le Ministère a identifié 3 926 cas parmi les moutons et les chèvres dont 1 836 mortels. Les autorités marocaines ont annoncé à cette date avoir pris toutes les mesures nécessaires pour endiguer la maladie. C'est ainsi qu'un travail de sensibilisation intensif s'effectue depuis l'apparition de la maladie auprès des éleveurs. Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime a également procédé dans ce cadre à une opération de vaccination ciblée au sein notamment des ateliers d'engraissement et des zones sensibles. En outre, la société étatique « Biopharma » a été chargée par les autorités marocaines de lancer un programme national de production d'un vaccin spécifique qui serait prêt à la fin du mois de septembre 2008. La FAO qui a dépêché au Maroc une équipe d'experts pour l'aider à enrayer la maladie est étroitement associée à la production de ce vaccin. Les pays limitrophes suivent de près la situation de la maladie au Maroc. L'Algérie qui compte 19 millions de moutons et 3 millions de chèvres a ainsi pris des mesures de prévention draconiennes dans les régions frontalières avec le Maroc pour éviter la contamination de son cheptel ovin et caprin. D'après l'Organisation mondiale de la Santé animale (OIE), le premier foyer identifié pourrait remonter au 12 juin 2008. Il a été détecté dans la commune rurale de Chkef-Moulay Yakoub, non loin de Fès. Depuis, la maladie s'est rapidement répandue dans le pays en touchant des régions situées plus au sud et surtout celles du nord-est. La FAO a précisé que la PPR était une maladie endémique « *en Afrique dans de nombreux pays du Sud du Sahara* » et qu'à l'exception de l'Egypte, « *la présence de cette maladie n'avait pas jusqu'alors été signalée au Nord du continent* ». Notons enfin que cette maladie infectieuse d'origine virale est très contagieuse. Elle affecte surtout les moutons et les chèvres. Bien que peu sensibles au virus de la PPR, d'autres espèces animales peuvent en être affectées. C'est la cas, entre autres, des buffles, des dromadaires et des ruminants sauvages. La maladie n'est pas transmissible à l'homme.

Tunisie - 10 septembre 2008

Abdesslem Mansour a été nommé Ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques en Tunisie

En vertu d'un remaniement ministériel auquel a procédé le Président Zine El-Abidine Ben Ali le 29 août 2008, et faisant partie des six nouveaux Ministres, M. Mansour remplace à ce poste Mohamed Habib Haddad. Né le 19 novembre 1949 à Sousse, M. Mansour est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'université de Tunis et d'un magistère en économie agricole de l'université américaine de Minnesota. Il a débuté sa carrière professionnelle au Ministère tunisien de l'Agriculture où il a travaillé en tant qu'ingénieur principal puis en qualité d'ingénieur en chef avant d'occuper le poste de sous-directeur chargé de la planification agricole au même Ministère de 1978 à 1980. Il a été nommé de 1980 à 1981 conseiller économique auprès du Fonds koweïtien de Développement économique et social. Au cours de la période allant de 1981 jusqu'en 1999, il a occupé le poste de directeur adjoint des projets agricoles, agro-alimentaires et de pêche, puis directeur central des projets à la Société tuniso-saoudienne d'Investissement et de Développement. En mai 1999, il a été nommé Président du Conseil d'entreprise et directeur de l'Agence de promotion des investissements extérieurs. Avant d'accéder à son nouveau poste ministériel, Abdesslem Mansour a été à la tête de la Banque de Financement des Petites et Moyennes entreprises de Tunisie. Par ailleurs, le nouveau Ministre tunisien de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques a acquis une solide expérience en matière d'expertise auprès d'organisations

régionales et internationales, notamment dans le domaine du développement agricole. C'est dans ce cadre qu'il a effectué, entre autres, des missions de consultation au profit du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Bureau des services d'appui aux projets des Nations Unies.

Algérie - 10 septembre 2008

Un plan ambitieux pour relancer la production de la tomate algérienne

Produire suffisamment de tomates de qualité pour répondre aux besoins de la population algérienne et faire de cette filière une locomotive des produits algériens destinés à l'exportation, constitue un défi parmi ceux que Rachid Benaïssa, Ministre algérien de l'Agriculture et du Développement rural, compte relever très vite. Et pour cause : alors que les besoins nationaux sont évalués aujourd'hui à 70 000 tonnes, le pays n'en produit que 10 000 tonnes. C'est la raison pour laquelle le Ministère vient de mettre en oeuvre un plan de relance du secteur. Pour ce faire, des aides financières spécifiques seront apportées aux agriculteurs, notamment pour acquérir de nouveaux matériels et des équipements adéquats afin d'améliorer la productivité et de mieux rationaliser l'utilisation de l'eau d'irrigation. Les autorités algériennes ont, en outre, mis au point un dispositif spécial pour octroyer des primes aux agriculteurs méritants sachant produire plus et mieux tout en tenant compte d'un impératif capital : savoir utiliser à bon escient les ressources hydriques et les intrants. Pour y parvenir, le volet relatif à la formation revêt une importance capitale dans le plan de relance élaboré à cet effet. Les pouvoirs publics et les professionnels sont d'ailleurs conscients que ce plan ne pourra porter ses fruits que si les efforts de l'Etat portent sur l'ensemble des causes du déclin de la filière au cours de ces dernières années. « *A l'origine de la baisse* » a expliqué Amar Assabah, Directeur de la Vulgarisation et de la Production agricole au Ministère à la « Tribune » quotidien algérien, « *se trouvent la fermeture des usines de transformation, la diminution des prix à la production (...), la concurrence provoquée par les produits importés (...), le retard de paiement des agriculteurs par les transformateurs sur plusieurs années ainsi que les ressources hydriques insuffisantes pour l'irrigation.* » Conséquences : la culture de la tomate a été abandonnée totalement ou partiellement par une partie des agriculteurs et surtout environ 100 000 emplois directs et indirects ont été supprimés.

France - 11 septembre 2008

De bonnes performances céréalières en perspective pour 2008

Selon les informations publiées par le service statistique du Ministère français de l'Agriculture, les récoltes des céréales en 2008 seraient très bonnes, approchant les 70 millions de tonnes, soit un niveau quasiment aussi élevé qu'en 2004, année record de production céréalière dans l'hexagone. Les pluies régulières et la clémence des températures ont été deux facteurs assurément favorables aux cultures. Résultat, les productions de toutes les céréales sont en augmentation. Avec une prévision de 69,3 millions de tonnes, la production céréalière française en 2008 est supérieure de 17 % à celle enregistrée en 2007 et 12 % au dessus de la moyenne quinquennale 2003-2007. Les rendements gagneraient d'ailleurs près de 7 quintaux à l'hectare, soit 11 % de plus que l'an dernier. La récolte de blé tendre, estimée à 37,1 millions de tonnes, croît de 21 %, soit 12 % de hausse comparativement à la moyenne quinquennale 2003-2007, notamment liée aux bonnes récoltes remarquables des régions côtières allant des pays de la Loire au Nord-Pas-De-Calais. La progression de blé dur augmente également, de 10 % environ par rapport aux cinq dernières années, avec un total de 2,2 millions de tonnes récoltées. L'orge connaît une production record, avec 12 millions de tonnes, soit 27 % de plus qu'en 2007 et 18 % par rapport à la moyenne 2003-2007. Les prévisions de production pour le maïs-grain sont également positives, avec 14,7 millions de tonnes, soit 7 % de plus que la moyenne 2003-2007.

Il convient de rappeler ici la place majeure occupée par la France dans la production céréalière en Europe. Sur l'année 2007, les chiffres fournis par la base de données Eurostat sont éloquentes : l'hexagone assurant en effet au sein de l'Union européenne (UE27) 27,5 % de la production de blé tendre (premier producteur), 24 % du blé dur (second producteur derrière l'Italie), 16,5 % de

l'orge (troisième producteur derrière l'Espagne et l'Allemagne) et 30% du maïs-grain (premier producteur).

Alimentation/Santé - 12 septembre 2008

La diète méditerranéenne au service d'une meilleure santé

Des chercheurs et des spécialistes en nutrition de Florence, en Italie, viennent de livrer leurs analyses sur le lien étroit qui existe entre les conditions de santé chez l'être humain et sa pratique régulière d'une consommation alimentaire à base des produits phares de la diète méditerranéenne. Francesco Sofi, Francesca Cesari, Rosanna Abbate, Gianfranco Gensini et Alessandro Casini ont publié tout récemment le résultat de leurs travaux dans le prestigieux « British Medical Journal ». Les principales informations stratégiques à retenir de cette étude s'inscrivent dans le prolongement des nombreuses recherches effectuées depuis plusieurs années sur le lien de cause à effet prévalant entre le régime alimentaire méditerranéen et la santé des individus. En effet, les auteurs de cette nouvelle étude montrent, à partir d'une analyse sur les habitudes alimentaires de près d'un million et demi de personnes, que plus leur niveau d'adhérence à la diète méditerranéenne est élevé, plus leur état de santé est meilleur. Ainsi, ceux qui respectent quasi quotidiennement la diète méditerranéenne réduisent de 9 % leur incidence à la mortalité (l'incidence est un terme utilisé en épidémiologie pour décrire, avec la prévalence, la fréquence d'une maladie dans une population), mais aussi de 13 % leur incidence à l'Alzheimer et Parkinson, de 9 % celle face aux problèmes cardio-vasculaires et de 6 % leur incidence au cancer.

Ces nouvelles analyses devraient à nouveau interpeller la communauté scientifique et sanitaire sur les bienfaits de plus en plus argumentés quant à la pratique d'un régime alimentaire méditerranéen composé majoritairement de produits tels les fruits, les légumes, l'huile d'olive et le poisson, et en revanche peu orienté vers les viandes, les fromages et ses dérivés. Evidemment, cette diète méditerranéenne n'en est que plus confortée si les individus la conjuguent avec une activité physique régulière. Par delà ces aspects nutritionnels et physiques, c'est donc bien une question de santé publique qui se pose pour les sociétés des pays développés comme émergents, où les pratiques alimentaires ont là aussi progressivement dérivé vers une consommation riche en viande et en graisses. Les populations de l'espace méditerranéen, du Nord comme du Sud, se situent pleinement dans cette trajectoire, abandonnant de plus en plus la diète méditerranéenne et ses produits clefs, souvent plus onéreux, à mesure que les modes de vie s'urbanisent et se transforment. Or dans une région où les défis sont d'ores et déjà multiples, une augmentation tendancielle des risques santé, impliquant par ricochet des coûts sociaux et économiques croissants, serait assurément défavorable au développement des pays méditerranéens.

Agro-carburants - 15 septembre 2008

Perspectives et controverses sur le développement des agro-carburants

Alors que l'Union européenne vient de confirmer son objectif d'atteindre 20 % d'énergie d'origine renouvelable d'ici 2020 dans son mix énergétique, prévoyant d'ailleurs un système de pénalité en cas de non-respect par les Etats-membres de cette directive, le débat se poursuit sur les moyens d'atteindre ces fameux 20 %. La question paraît en effet très sensible quand il s'agit d'évoquer le développement des agro-carburants, à hauteur de 10 % du mix énergétique total de l'UE vers 2020, dans un contexte mondial de tensions sur le marché agricole, où la réorientation de terres autrefois dédiées à l'alimentaire, aujourd'hui destinées à l'énergétique, pose problème. Les agro-carburants ne cessent d'être accusés de facteurs majeurs depuis quelques mois dans la crise alimentaire qui frappe plusieurs régions de la planète. Toutefois, les députés européens ont finalement approuvé l'objectif contraignant de 10 % de biocarburants d'ici 2020, introduisant cependant quelques modifications par rapport au projet initial, à savoir un objectif intermédiaire de 5 % en 2015 et un système de ventilation ajoutés. Sur ces 5 %, 4 % pourront être des biocarburants traditionnels, mais au moins 1 % devra être fourni par de nouvelles solutions (électricité ou hydrogène) n'impactant pas sur la production alimentaire. En 2020, cette ventilation concernerait donc 4 % des 10 % de biocarburants requis. Cette transformation de la directive a suscité de vives réactions chez ceux ayant investi dans le développement des agro-carburants depuis quelques années. Ainsi, M.Raffaello Garofalo, Secrétaire général des producteurs européens

de biocarburants (European Biodiesel Board), a estimé que les députés européens avait « trahi » par cette marche arrière, l'industrie du biocarburant.

Il convient de rappeler que de nombreuses analyses ont été publiées dernièrement mettant en doute la viabilité économique et sociale des agro-carburants, à l'heure où le prix des matières premières alimentaires suit une tendance haussière, surtout quand on soustrait le montant important des aides publiques aux producteurs de cette filière émergente mais déjà controversée. Début septembre à Genève, lors d'une session spéciale du Conseil des droits de l'Homme (CDH) auprès de l'Office européen des Nations-Unies, l'Ambassadeur marocain, M. Mohamed Loulichki, a insisté pour que la production des biocarburants soit soumise à une réglementation stricte, de façon à préserver la culture de base et en revanche faire en sorte que les terres arides et semiarides soient affectées à la production de ce type d'énergie.

Egypte - 16 septembre 2008

L'Egypte importe du Kazakhstan un million de tonnes de blé et s'apprête à louer 800 mille hectares pour y cultiver des céréales

Comptant parmi les importateurs mondiaux de céréales, l'Egypte tente de diversifier ses approvisionnements pour mieux répondre aux besoins croissants de sa population et pour faire face à la hausse des produits agricoles de base. C'est ce qu'a expliqué récemment Amin Abaza, Ministre égyptien de l'Agriculture et de la Réforme agraire dans des entretiens accordés à la presse égyptienne. Les discussions à ce sujet avec le Kazakhstan, l'Ouganda et le Soudan ont été très fructueuses, a-t-il précisé. L'Egypte s'apprête ainsi à acheter 1 million de tonnes de blé kazakh. Le montant de la transaction n'a pas été rendu public. Mais on indique, de sources bien informées, que les discussions menées directement à cet effet avec le Président kazakh feront du Kazakhstan un fournisseur régulier de l'Egypte.

S'agissant des démarches égyptiennes avec les autorités ougandaises, Amin Abaza a indiqué dans un entretien accordé au quotidien « Al Ahram » que l'Ouganda avait accepté d'allouer à l'Egypte deux millions de feddans (soit environ 800 000 hectares) pour y cultiver du blé et du maïs. Le Ministre a précisé que sept grands groupes privés égyptiens spécialisés dans le secteur agricole étaient disponibles pour se livrer sans tarder à des expériences en Ouganda afin de déterminer les variétés appropriées de blé et de maïs à cultiver. C'est la raison pour laquelle une délégation commune regroupant des représentants du gouvernement et du secteur privé égyptiens se rendra en Ouganda au mois d'octobre prochain pour affiner l'accord. Amin Abaza a noté dans un entretien accordé au quotidien égyptien « le Progrès » qu'une première expérience similaire mais néanmoins moins ambitieuse avec l'Ouganda avait été initiée dans les années 1980 et dont les résultats étaient jugés excellents, hormis un seul problème : celui du coût élevé de l'acheminement des produits cultivés en Ouganda vers l'Egypte. En ce qui concerne la coopération avec le Soudan à propos des besoins alimentaires de la population égyptienne, le Ministre a rappelé que son pays avait proposé aux autorités soudanaises, au mois d'avril dernier, de réfléchir à des démarches communes pour cultiver du blé. Des pourparlers à ce sujet ont d'ailleurs permis de s'entendre sur le principe d'y consacrer une aire de 800 000 hectares située à la frontière entre les deux pays. Dans le même temps, l'Egypte étudie sérieusement une idée partagée par plusieurs groupes arabes privés spécialisés dans les investissements agricoles qui consiste à lancer un consortium ayant en charge de cultiver au Soudan des céréales et notamment du blé dur et du blé tendre. Un tel projet intéresse aujourd'hui des investisseurs égyptiens et ceux du Golfe. A signaler enfin qu'en dehors du dernier accord conclu avec le Kazakhstan, l'Egypte a importé depuis le mois de juillet 2008 environ un million et demi de tonnes de blé. Entre juillet 2007 et juillet 2008, les importations égyptiennes de blé ont atteint 6,5 millions de tonnes en provenance notamment de la Russie, des Etats-Unis et du Kazakhstan.

Algérie - 17 septembre 2008

Pas de modification en vue de la tarification de l'eau d'irrigation en Algérie

Le soutien de l'agriculture est classé désormais parmi les priorités majeures du Ministère algérien des Ressources en Eau. C'est ce qu'a affirmé, à plusieurs reprises, le Ministre lui-même, Abdelmalek Sellal, à l'issue d'une visite qu'il vient d'effectuer dans la Wilaya de Médéa, au cours de la première semaine de septembre 2008. Il a indiqué que cinq grands barrages dédiés tout particulièrement à l'irrigation seront construits dans la région des Hauts-Plateaux. De même, l'Etat algérien procédera à la construction de plusieurs petits barrages destinés à renforcer l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation d'appoint dans les zones rurales reculées. Il s'agit, a précisé le Ministre algérien des ressources en Eau, de consolider le choix fait par l'Etat d'augmenter sensiblement les superficies irriguées qui sont passées de 350 000 hectares en 1999 à 875 000 en 2008. Interrogé à propos de la tarification de l'eau destinée à l'agriculture, le Ministre a indiqué qu'elle ne changerait pas à court terme, en rappelant les termes du dispositif actuel : 2,5 dinars algériens (DA) pour le mètre cube d'eau servant à l'irrigation tandis que le mètre cube d'eau potable est évalué à 6 DA pour les tarifs de base et à 18 DA pour les coûts facturés. Le Ministre algérien des Ressources en Eau a estimé, néanmoins, que des efforts gigantesques demeuraient nécessaires pour mieux rationaliser l'utilisation des ressources hydriques dans le pays par tous les usagers y compris les agriculteurs. Il a d'ailleurs précisé que les opérateurs étrangers avec lesquels l'Algérie a conclu des partenariats en matière de gestion et de préservation des ressources hydrauliques accordent à cette question un intérêt particulier. C'est par exemple le cas des partenaires chinois. M. Sellal a d'ailleurs profité de sa visite dans la Wilaya de Médéa pour faire le point avec les responsables d'une firme chinoise qui y pilote une expérience relative à l'utilisation et à la préservation des eaux souterraines.

Maroc - 17 septembre 2000

700 000 hectares des terres du domaine privé de l'Etat à la disposition des investisseurs

Au cours des dix années à venir, l'Etat marocain compte mettre à la disposition des investisseurs nationaux et étrangers environ 700 000 hectares de terres agricoles lui appartenant, dans le cadre de son engagement progressif du secteur agricole, a expliqué Mohamed Hajjaji, Directeur général de la Société de Développement agricole (SODEA) dans une longue interview publiée par le quotidien marocain « le Matin » dans son édition du 8 septembre 2008. C'est justement à l'occasion de la publication d'un rapport sur le lancement de la deuxième opération de désengagement que M. Hajjaji a dressé un état des lieux de ce qui a été fait au cours de la première et de ce qui se fera dans le cadre qui vient d'être lancé. Il a apporté, en outre, un éclairage à propos de ce qu'attendent les autorités marocaines des investisseurs privés pour contribuer au développement de l'agriculture et les industries agro-alimentaires du Maroc. Quelques chiffres cités par le Directeur général permettent effectivement d'avoir une idée bien précise sur le rôle que l'Etat est décidé à faire jouer aux investisseurs qui auront été retenus pour disposer de ces terres. Dans la première tranche, 41 837 hectares ont été octroyés dans ce cadre. La deuxième tranche qui vient d'être lancée concerne 38 731 hectares, ce qui représente environ 1 % de la superficie des terres agricoles marocaines. L'Etat voudrait multiplier par sept ou huit ce pourcentage pour parvenir à se désengager complètement des terres domaniales dont il a encore la charge. Sur les 131 projets retenus pour la deuxième tranche, la superficie moyenne par projet est de 300 hectares. Parmi les 31 projets remportés par des investisseurs étrangers toujours dans le cadre de la deuxième tranche d'appel d'offres, 16 ont été déposés par des Français, 5 par des Espagnols et 3 par des Emiratis.

Selon Mohamed Hajjaji, le nombre d'investisseurs étrangers impliqués dans les deux opérations représente 24 % de l'ensemble des opérateurs concernés. Plusieurs d'entre eux représentent des groupes très puissants. C'est, entre autres, le cas du premier groupe français de semences et celui du premier groupe russe importateur d'agrumes. Non seulement ces partenaires étrangers apportent des investissements dont le Maroc a vraiment besoin. Mais beaucoup d'entre eux acceptent aussi d'être des « agrégateurs », c'est-à-dire des partenaires qui assurent « l'encadrement des agriculteurs des environs ». Ainsi « *un agrégateur agrume va agréger les producteurs des environs en organisant la formation, en achetant la production, en la transformant et en la commercialisant* ». Le principe d'agrégation, il faut le souligner, est un élément important

qui tient à coeur à Aziz Akhennouch, actuel Ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime. Il en a même fait un point central du « Plan Maroc vert » dont il est l'initiateur pour relancer l'agriculture marocaine. Celui-ci « *repose essentiellement sur deux piliers : la mise à niveau de l'agriculture sociale et solidaire et le développement d'une agriculture moderne notamment à travers des investissements adéquats et la mise en place d'un partenariat public-privé de l'Etat* » se traduisant surtout par des contrats de location des terres aux investisseurs privés pour des périodes allant de 17 à 40 ans.

France - 19 septembre 2008

L'état des lieux du programme "Agriculture biologique : horizon 2010"

Michel Barnier, le Ministre français de l'Agriculture et de la Pêche, a conclu les travaux du Grand Conseil d'orientation de l'Agence Bio qui s'est réuni le 17 septembre 2008. Le ministre y a annoncé le dé plafonnement des aides à la conversion de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture biologique. Un an après le lancement du plan « Agriculture biologique : Horizon 2012 », le Ministre de l'agriculture et de la pêche a fait le point sur les mesures mises en œuvre. D'abord, la réorientation des moyens de la recherche et du développement pour décloisonner et soutenir la prise en compte de l'agriculture biologique dans les différents programmes. Ensuite, la consolidation des filières avec la création d'un fonds doté de 15 millions € sur 5 ans au sein de l'Agence bio. Egalement, la mobilisation du Fonds d'intervention des industries agroalimentaires à hauteur de 2 millions d'€ pour quatre projets en 2008. Enfin, l'introduction de 20 % de produits bio dans la restauration collective de l'Etat d'ici 2012. La réussite de ce plan, qui se fixe pour objectif de tripler les surfaces consacrées à l'agriculture biologique pour atteindre 6 % en 2012, repose sur une dynamique de nouvelles conversions vers ce mode de production.

Pour les encourager, le Ministre français a annoncé le dé plafonnement des aides à la conversion de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture biologique. Cette mesure, demandée par l'ensemble de la profession, crée des conditions plus favorables aux conversions, notamment dans le secteur des grandes cultures. Elle devrait permettre, dans le cadre de filières structurées, de satisfaire davantage la demande des consommateurs en produits issus de l'agriculture biologique qui augmente de 10 % par an en moyenne en France. En outre, Michel Barnier a déclaré « *L'agriculture biologique s'inscrit naturellement et pleinement dans la stratégie d'un développement durable de l'agriculture. Il faut donc assurer son développement. Le plan lancé il y a un an est désormais doté des dispositifs devant permettre d'atteindre les objectifs d'un triplement des surfaces d'ici 2012* ». Ces déclarations doivent également s'inscrire dans le contexte assez négatif quant à la situation générale de l'agriculture biologique. En effet, les rendements de l'agriculture biologique sont en chute libre : moins 23 % pour la saison 2007/2008, selon les tous derniers chiffres de l'Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures (ONIGC). De plus, pour la sixième année consécutive, la part de la surface agricole utile (SAU) consacrée aux cultures biologiques ne décolle toujours pas, même si elle dépasse pour la première fois la barre symbolique des 2 % pour la France.

Maroc - 24 septembre 2008

Généralisation au Maroc de la vaccination contre la peste des petits ruminants

Les agriculteurs et les éleveurs respirent enfin après avoir paniqué environ deux mois à cause de la peste des petits ruminants. Le premier foyer de la maladie a été détecté dans le pays au mois de juillet dernier. D'autres cas ont été décelés ensuite dans plusieurs provinces. Selon les autorités marocaines, ils auront touché à la mi-septembre 137 exploitations réparties dans une vingtaine de provinces. Sur environ 4.600 ovins et caprins affectés, un peu moins de la moitié des cas se sont avérés mortels. Il fallait agir vite pour contenir la propagation de la maladie. Pour ce faire, on a dû procéder aux mesures d'urgences nécessaires dont la mise en quarantaine des exploitations touchées, l'isolement des bêtes et l'interdiction des mouvements massifs des animaux vers des destinations lointaines. Parallèlement une opération de vaccination des animaux dans les zones jugées sensibles a été menée depuis l'apparition de la maladie. Désormais, elle touche tout le pays grâce notamment à un vaccin spécifique mis au point par Biopharma, un laboratoire national spécialisé dans la production des vaccins vétérinaires. C'est l'Etat marocain qui a pris en charge le coût total de l'opération : environ 80 millions de dirhams. Les expériences en laboratoire ont été dirigées par les experts marocains avec le concours de collègues de la FAO ; une première en somme dans le Monde arabe. Il importe de noter à cet effet que les premiers résultats du vaccin sont tellement concluants que d'autres pays méditerranéens du Sud ont exprimé leur souhait de se le procurer. En dehors des bovins, le cheptel marocain compte aujourd'hui environ 22 millions de têtes dont 17 millions d'ovins et 5 millions de caprins.

Eau - 24 septembre 2008

La Jordanie accueille la réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur l'eau les 28 et 29 octobre 2008

La Jordanie abritera les 28 et 29 octobre 2008 la conférence euro-méditerranéenne des Ministres ayant en charge les ressources hydrauliques dans les pays membres de l'Union pour la Méditerranée (UPM). C'est ce qu'a affirmé au Caire M. Mahmoud Abu Zeid, Ministre égyptien des Ressources en Eau et de l'Irrigation. La manifestation aura lieu sur les rives de la Mer morte, sous l'égide de la coprésidence égypto-française de l'UPM. Y participeront, outre les Ministres concernés des pays membres, environ trois cents experts et chercheurs ainsi que les représentants de la société civile, des organisations régionales et internationales.

M. Abu Zeid a expliqué que les participants à cette conférence discuteraient des moyens susceptibles d'aider à la réalisation des objectifs suivants : mettre au point une stratégie intégrée en matière des usages de l'eau en Méditerranée ; rechercher de nouvelles sources d'eau conventionnelle ou non conventionnelles ; mieux rationaliser les systèmes d'utilisation d'eau à des fins multiples et en assurer la durabilité dans la zone méditerranéenne. Le Ministre égyptien a d'ailleurs beaucoup insisté sur le rôle capital que pourraient jouer à l'avenir les représentants de la société civile pour la rationalisation des ressources en eau. C'est pourquoi la journée du 28 octobre 2008 sera entièrement consacrée à l'examen des projets dans lesquels les organisations non-gouvernementales seront directement impliquées tant au niveau de l'élaboration que ceux de l'exécution et du suivi. Dans son édition du 20 septembre, le quotidien égyptien « Al Ahram » a affirmé que l'Egypte et la France qui présideraient les travaux de la conférence, tenteraient de convaincre l'ensemble des pays membres de l'UPM de la nécessité de s'entendre sur des recommandations et des décisions opérationnelles, notamment en ce qui concerne le traitement des eaux usées et les mesures que chaque pays méditerranéen devrait prendre à l'avenir en amont pour contribuer à la dépollution de la Méditerranée.

A cet égard, rappelons que dans son annexe, la déclaration commune, publiée à l'issue du Sommet tenu à Paris le 13 juillet 2008 pour lancer officiellement l'UPM, a mis en exergue l'importance qui devrait être accordée aux questions relatives aux ressources hydrauliques et a confié à la conférence ministérielle devant se tenir en octobre prochain une mission claire : définir « une stratégie de l'eau pour la Méditerranée qui défendra la préservation des ressources hydriques, la diversification des ressources d'approvisionnement en eau et l'utilisation rationnelle et durable de l'eau ».

Plusieurs pays méditerranéens du Sud espèrent que les prochaines conférences ministérielles euro-méditerranéennes sous l'égide de l'UPM tiendront compte des résultats des constats dressés et des recommandations prises par l'ensemble des conférences similaires organisées jusqu'ici sur la question, dans le cadre du Processus de Barcelone, à commencer par celle ayant eu lieu à Marseille les 25 et 26 novembre 1996 à propos de la gestion locale de l'eau.

Pollinisation - 25 septembre 2008

Le service rendu par les insectes pollinisateurs dans le monde a été évalué à 153 milliards d'euros en 2005

En 2005, le coût du travail effectué par les insectes pollinisateurs dont notamment les abeilles a été évalué à 153 milliards dans le monde, soit près de 10 % de la valeur totale de la production agricole mondiale. C'est une équipe de chercheurs appartenant à des organismes et des institutions de plusieurs pays qui est parvenue à le calculer, au terme d'une étude dont les conclusions ont été publiées par la revue « Ecological Economics ». L'information est importante dans la mesure où la valeur marchande des services rendus par les insectes à la nature et à l'homme n'avait jamais été évaluée de manière globale par le passé. D'après les résultats de cette étude à laquelle ont contribué des chercheurs français de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), ce sont surtout des cultures servant à nourrir l'homme qui bénéficient de l'apport d'une telle activité. Viennent en premier lieu les fruits et légumes qui s'avèrent de meilleure qualité chaque fois qu'ils sont bien pollinisés à temps par les insectes. Le coût du travail entrepris dans ce cadre est évalué à lui seul à environ 100 milliards d'euros. Pour les oléagineux (colza et tournesol) en particulier, la valeur de la pollinisation avoisine les 39 milliards d'euros. Par ailleurs, il ressort, entre autres, de cette étude que la valeur moyenne des cultures dépendantes des pollinisateurs est de loin supérieure à celle des cultures non indépendantes telles que les céréales et la canne à sucre : 760 euros par tonne pour les premières contre seulement 150 euros pour les secondes. Cette étude dont les résultats ont été publiés au mois d'août dernier sera suivie par plusieurs autres portant, par exemple, sur l'impact des changements climatiques sur le travail de pollinisation et les répercussions de celle-ci sur les cours des produits agricoles de première nécessité.

Europe - 25 septembre 2008

Discussions sur l'avenir de la PAC au Sommet informel à Annecy

Les pays membres de l'Union européenne (UE) sont d'accord sur l'état des lieux dressé par Michel Barnier, Ministre français de l'Agriculture et de la Pêche, concernant la situation agricole et alimentaire dans le monde et la nécessité pour les pays membres de l'UE de produire plus et mieux à l'avenir. Mais les divergences persistent toujours entre eux quant à la manière de réaliser ce double objectif. C'est ainsi qu'on peut synthétiser le bilan des débats de la rencontre informelle que les Ministres de l'Agriculture des 27 pays membres ont tenu les 22 et 23 septembre 2008 à Annecy, sous la présidence française, à propos de l'avenir de la Politique Agricole Commune (PAC). La France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce et environ quinze autres pays membres de l'UE estiment, en effet, que le potentiel agricole européen d'un côté, et la tendance à la hausse des prix des produits agricoles et l'augmentation sans cesse des besoins alimentaires à l'échelle mondiale d'un autre côté, ouvrent de belles perspectives devant les agriculteurs européens. Mais ces pays pensent que le maintien de la PAC est nécessaire pour encourager les producteurs européens à contribuer quantitativement et qualitativement à la sécurité alimentaire de 9 milliards d'habitants que comptera la planète à l'horizon 2050. Il faudrait aussi tenir compte, de plus en plus, des contraintes environnementales. Ces pays pensent en définitive que de tels enjeux sont stratégiques et qu'il faudrait par conséquent préserver une PAC forte avec un souci constant de la réguler, de maintenir un budget cohérent et de procéder à une réorientation des aides vers ceux qui en auront plus besoin. Cela permettra de modifier la configuration actuelle où 80 % des aides vont seulement à 20 % des producteurs.

Autant le Royaume-Uni, les pays du Nord de l'Europe et les pays baltes soutiennent une bonne partie de ce raisonnement, autant ils sont partisans d'une libéralisation totale du secteur agricole, ce qui devrait se traduire par la disparition des aides directes aux agriculteurs. Puisque les prix des

produits agricoles augmentent sur le marché international et qu'il est nécessaire de doubler au moins la production pour subvenir aux besoins de la population mondiale d'ici quatre décennies, il n'y a aucune raison pour maintenir des quotas et de des subventions de quelque nature que ce soit, ont martelé les Ministres de l'Agriculture de ces pays. Pour sa part, Mariann Fischer Boel, Commissaire européenne chargée de l'Agriculture, a insisté à Annecy sur la recherche d'une solution de compromis : « l'alternative n'est pas une économie dirigée d'un côté, et la loi de la jungle de l'autre », a-t-elle fait savoir.

Sur la base du document préparé par la Présidence française et intitulé "Comment préparer au mieux la PAC du futur ?", les ministres ont pu s'accorder sur les principaux défis que la future politique agricole commune devra relever, et par la même sur les objectifs auxquels elle devra répondre : assurer la sécurité alimentaire de l'Union européenne, y compris dans sa dimension sanitaire, contribuer aux équilibres alimentaires mondiaux, préserver les équilibres des espaces ruraux pour maintenir une cohésion territoriale et construire une agriculture qui concilie performance économique et efficacité écologique.

Quoi qu'il en soit, la France continue d'être optimiste sur les chances de parvenir dans les prochains mois à un accord sur la manière de gérer la PAC durant la période 2013-2020. Le principe de reprendre le dossier lors de la prochaine réunion des Ministres de l'Agriculture des pays membres de l'UE a été, en effet, retenu à Annecy. En outre, La République tchèque qui milite en faveur d'une libéralisation totale du secteur agricole a accepté de reprendre le dossier lorsqu'elle prendra la présidence de l'UE au premier semestre de 2009. Pour conclure, tout laisse à penser que le travail concret sur la réforme de la PAC se fera après 2009 et les élections européennes, comme l'a récemment indiqué Joseph Daul, président du parti populaire européen.

Monde - 26 septembre 2008

La faim progresse et génère toujours plus de pauvreté sur Terre

La FAO vient de publier de nouvelles données concernant la faim dans le Monde. Pour la période 2003-2005, l'Organisation évaluait à 848 millions le nombre d'affamés à l'échelle internationale, ce qui constituait déjà une légère hausse par rapport aux 842 millions estimés pour la période 1990-1992. Or, les chiffres pour 2007 sont inquiétants, puisque désormais la FAO indique que 923 millions de personnes se trouvent en situation de sous-alimentation dans le Monde, soit 75 millions de plus que lors de l'estimation 2003-2005. Cette augmentation résulte en grande partie de l'augmentation ces derniers mois du prix des denrées alimentaires (+ 52 % entre 2007 et 2008) et des engrais (doublement des prix entre 2007 et 2008). Cette dérive peut paraître paradoxale néanmoins, car comme l'a indiqué M. Hafez Ghanem, sous-directeur général de la FAO responsable du département économique et social, « la faim augmente alors que le Monde s'enrichit et produit plus de nourriture que jamais auparavant ». Résultat, tout porte à croire que l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD), relatif à la réduction de moitié de la proportion de personnes souffrant de la faim dans le monde d'ici 2015, ne sera pas atteint.

La hausse des prix alimentaires a notamment frappé les ménages les plus précaires, notamment en milieu rural, avec trois figures types face à cette vulnérabilité : les pauvres, les sans-terres et les femmes seules. C'est ici que l'on retrouve la spirale dévastatrice partant de la sous-alimentation pour atteindre des situations de pauvreté plurielle (santé, éducation, productivité au travail...). Pour enrayer cette dynamique négative, la FAO préconise une double approche d'urgence : rendre la nourriture accessible aux plus vulnérables et aider les petits agriculteurs à accroître leur production et leurs revenus.

Il est enfin important de souligner l'évolution géographique de la faim dans le Monde. En effet, actuellement, 90 % des sous-nutris se situent en Asie et en Afrique sub-saharienne, soit près de 750 millions de personnes. En outre, le nombre additionnel en 2007 de personnes souffrant de la faim est évalué à 4 millions pour la zone Afrique du nord/Moyen-Orient, soit un total d'environ 37 millions d'individus qui désormais sont frappés par la sous-nutrition dans cette région. Celle-ci, marquée par une croissance démographique forte et une productivité agricole parfois atone, regroupait 19 millions de personnes affamées en 1990. Dans cette géographie planétaire de la faim, la zone Afrique du nord/Moyen-Orient a tout simplement doublé sa part entre 1990 (2 %) et 2007 (4 %) dans la répartition mondiale du nombre total d'individus sous-nutris.

France – 3 octobre 2008

Hausse du budget du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour 2009

Le Ministère français de l'Agriculture et de la Pêche verra augmenter son budget de 2,72 %, au cours de l'année 2009, par rapport à 2008. L'essentiel des fonds alimentera les programmes suivants jugés prioritaires : l'économie et le développement durable (1,761 milliards d'euros), la conduite et le pilotage des politiques de l'agriculture (836 millions d'euros), la sécurité et la qualité sanitaires de l'alimentation (583 millions d'euros) et la forêt (309 millions d'euros). Pour Michel Barnier, Ministre français de l'Agriculture et de la Pêche, un intérêt particulier sera accordé dans la dépense de ces fonds, à « l'installation des jeunes agriculteurs, au développement de pratiques respectueuses de l'environnement, à la recherche, et à des mesures d'équité et de solidarité ». Concrètement, les crédits alloués aux jeunes agriculteurs seront en hausse de 13,3 %. Ils atteindront ainsi 149 millions d'euros. Ceux dont doivent bénéficier la recherche et l'enseignement supérieur agricole devraient atteindre 298 millions d'euros, soit une augmentation de l'ordre de 7 % ; Le budget de la pêche passera quant à lui de 60 à 160 millions d'euros, a précisé le Ministre. Une bonne partie de ces crédits (129 millions d'euros) devra être consacrée à un plan qui vise à développer une pêche « durable et responsable » et qui sera en principe mis sur pied en janvier 2009. S'agissant des mesures d'économie, elles se traduiront surtout par le regroupement des offices agricoles situés en Métropole en un seul établissement baptisé « France Agrimer » et par la suppression de 650 postes prévus notamment au sein du ministère.

Maroc - 3 octobre 2008

Où en est le développement de la filière oléicole ?

Le Maroc, qui dispose de la cinquième superficie oléicole dans le bassin méditerranéen, s'attend cette année à une meilleure campagne qu'en 2007, compte tenu surtout des conditions climatiques plus clémentes en 2008. A l'instar de l'ensemble des pays méditerranéens du Sud, le Maroc s'est attelé au cours de ces dernières années à l'augmentation des zones occupées par des oliviers. Celles-ci sont désormais évaluées à 650 000 hectares. Il faut dire que l'image dont bénéficie désormais l'huile d'olive chez les consommateurs locaux et de par le monde a été un élément majeur des motifs d'engouement des producteurs pour l'oléiculture au cours des dix dernières années. Pour autant, les investisseurs dans le secteur oléicole ne se bousculent pas au Maroc à cause de plusieurs problèmes dont souffre encore la filière.

D'abord, les conserveries sont obligées de s'approvisionner aujourd'hui dans les zones irriguées, notamment celle du Haouz qui produit, à elle seule, 160 000 tonnes d'olives de table par an, soit 25 % de la production nationale. Il s'agit pour ces conserveries d'une condition d'autant plus importante que dans les autres zones, l'approvisionnement reste incertain car tributaire des conditions climatiques mais aussi d'un cadre informel des transactions, ce qui paralyse toute stratégie commerciale agressive. Parmi les autres maux dont souffre la filière, il importe de relever le manque de formation chez les petits producteurs oléicoles qui sont majoritaires dans les zones non irriguées. Pour y remédier, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime compte beaucoup sur le système d'agrégation prévu dans le cadre des contrats de partenariat signé avec les entrepreneurs nationaux et étrangers pour exploiter les terres domaniales de l'Etat marocain. Dans le cahier des charges auxquelles ces entrepreneurs sont soumis, il est question qu'ils prennent en charge une partie de la formation des petits et moyens exploitants des zones où ils sont installés.

Algérie - 6 octobre 2008

Une situation du commerce agricole de plus en plus complexe

Même si le secteur agricole contribue encore pour 10 à 12 % en moyenne ces dernières années dans la formation du Produit intérieur brut de l'Algérie, plus que jamais, celle-ci figure parmi les plus gros importateurs mondiaux de denrées alimentaires. La facture des approvisionnements se situait autour de 3,6 milliards de dollars en 2004 et 2005, mais celle-ci s'est accentuée en 2006 (3,8 milliards de dollars), puis notoirement alourdie en 2007 en atteignant près de 5 milliards de dollars. L'origine de ces importations est parallèlement de plus en plus diversifiée : en 2007, 45 % des produits agro-alimentaires achetés par l'Algérie venaient de l'Union européenne, avec en chef de file la France pour 22 %. C'est l'Amérique Latine qui suit, avec 14 % pour l'Argentine et 11 % pour le Brésil. L'Amérique du Nord complète ce tableau commercial avec 11% des importations algériennes provenant des Etats-Unis et 6 % du Canada.

L'Algérie est notamment dépendante des approvisionnements sur certains produits de base, à commencer par les céréales, comptant pour 40 % dans la facture alimentaire du pays en 2007, soit près de 2 milliards de dollars. Il faut dire que les céréales occupent encore près de 60 % dans la ration alimentaire moyenne de la population en Algérie (contre 25 à 30 % en moyenne en Europe). L'analyse produite révèle qu'en matière céréalière 30 % des importations algériennes sont faites depuis la France, suivies de quatre autres puissances que sont les Etats-Unis (22 %), l'Argentine (15 %), le Canada (12 %) et l'Allemagne (7 %). Pour le lait, autre produit stratégique pour l'Algérie, dont les importations se sont élevées à près d'un milliard de dollars en 2007, les approvisionnements s'effectuent notamment chez trois fournisseurs : à 17 % depuis la France, à 16 % en Nouvelle-Zélande et à 15 % en Belgique. Le poids important du Brésil parmi les partenaires agro-commerciaux de l'Algérie s'explique surtout à travers les importations de sucre, puisque le géant agricole de l'hémisphère Sud en assure 80 % des importations algériennes. L'Argentine de son côté se place sur deux niches essentielles dans le panier des importations alimentaires de l'Algérie : les graisses et les huiles (35 % de part de marché), mais aussi et surtout sur les aliments pour bétails avec 80 % des importations algériennes.

Actuellement, environ 20 % des importations totales de l'Algérie sont d'ordre alimentaire et le pays ne produit en moyenne que 30 % actuellement de ce qu'il consomme. Ce déficit de la balance agro-commerciale algérienne s'observe depuis la décennie 1970 et a donc pris un caractère chronique et structurel. Pour ce faire, plusieurs plans de relance agricole ont été proposés depuis le début du XXIème siècle par les autorités nationales dans l'objectif de développer l'agriculture et les mondes ruraux, en tentant de diminuer la dépendance croissante envers les approvisionnements du marché mondial. Or, cet effort s'est traduit par des besoins matériels grandissants en termes d'équipements agricoles (intrants, machines, outils modernes de production) qui ont fait exploser les achats de l'Algérie dans ce domaine : ainsi, en 2007, en plus des 5 milliards d'importations agro-alimentaires, le pays a acheté pour près de 10 milliards de dollars d'équipements agricoles.

Méditerranée - 7 octobre 2008

Le secteur agricole en Méditerranée affecté par le changement climatique

L'Agence Européenne de l'Environnement (EEA), en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé, a publié récemment un rapport important sur les conséquences du changement climatique sur l'environnement et les activités humaines en Europe. A travers une série d'indicateurs, le rapport de l'EEA, intitulé « les effets du changement climatique en Europe » tente d'identifier les secteurs et les régions les plus sensibles aux variations climatiques. Les conséquences présentes et futures sont principalement un risque accru d'inondations et de sécheresse ou encore une perte de la biodiversité qui portent atteinte à des secteurs économiques tels que l'énergie, le transport, la sylviculture, l'agriculture et le tourisme. De plus, la Méditerranée constitue l'une des zones les plus vulnérables. Le rapport insiste notamment sur l'impact du réchauffement climatique sur des secteurs économiques clés tel que l'agriculture, soulignant l'émergence de nouvelles incertitudes quant au futur du secteur agricole. En effet, la rive Nord de la Méditerranée doit faire face à une série de tendances : diminution du niveau des précipitations annuelles, désertification accrue, augmentation des besoins en eau, maladies animales, feux de forêt plus fréquents et irrégularité croissante des rendements agricoles. Les conséquences économiques sont importantes et se traduisent par des pertes non négligeables en termes d'exploitations agricoles, de bétail et de forêts, liées aux effets combinés de la sécheresse, des températures élevées et des feux. L'enjeu majeur réside alors dans l'élaboration de moyens visant à adapter les pratiques agricoles et la gestion des terres au changement climatique tout en préservant l'environnement.

Alimentation - 8 octobre 2008

Manger moins de viande pour préserver l'environnement ?

Diminuer sa consommation de viande contribuerait à ralentir le réchauffement climatique. Une solution pour préserver l'environnement ? En tout cas, l'argument est nouveau et a été défendu récemment par le président du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), Monsieur Rajendra Pachauri, ainsi que dans un rapport du Centre pour la stratégie environnementale de l'Université de Surrey (UK). Le Royaume-Uni, comme beaucoup d'autres pays d'Europe, est un grand consommateur de viande avec une moyenne de 1,6 kg de viande et 4,2 litres de lait consommés par semaine et par personne. Selon ce rapport, la production de viande et de produits laitiers représenterait environ 10% des émissions de gaz à effet de serre du pays. Aussi, si la réduction des émissions de gaz du secteur alimentaire passe forcément par des transformations et améliorations des différentes étapes de la chaîne alimentaire (transport, conditionnement, réfrigération, etc.), le changement de nos comportements alimentaires joue également. En effet, l'objectif de réduire de 50 % les émissions liées à la production animale a été envisagé. Cependant, pour que les bénéfices de ces réductions ne soient pas annulés, la production doit stagner et par conséquent la demande. Or, selon les dernières projections de la FAO, la consommation de viande devrait doubler d'ici 2050. A ce titre, il convient de rappeler quelques chiffres sur la consommation carnée en Méditerranée dans la mesure où elle constitue une zone névralgique du réchauffement climatique. En Algérie, Maroc et Tunisie par exemple la consommation hebdomadaire de viande est d'environ 360 à 500 grammes par personne. Si la consommation de viande est plus faible dans les pays du sud de la Méditerranée, elle est, comme dans le reste du monde, croissante et reflète la transformation des modes alimentaires actuellement en cours.

Méditerranée - 8 octobre 2008

Débat sur le développement durable et la sécurité alimentaire en Méditerranée

Le 1^{er} octobre 2008 a eu lieu à Paris, dans les locaux de Sciences Po, la conférence « Développement durable et sécurité alimentaire en Méditerranée », organisée par le CIHEAM, l'Agence Française de Développement, la chaire Moyen-Orient Méditerranée de Sciences Po, l'Iddri et les Presses de Sciences Po. Quatre intervenants ont été mobilisés dans ce cadre : Laurence Tubiana, directrice de l'Institut de développement durable et des relations internationales et de la chaîne Développement durable de Sciences Po, Bertrand Hervieu, Secrétaire général du CIHEAM Pierre Jacquet, directeur de la stratégie et économiste en chef de l'AFD, et enfin Gilles Kepel, professeur des Universités et directeur de la chaîne Moyen-Orient Méditerranée à Sciences Po. Frédéric Lemaître, journaliste au quotidien Le Monde, a assuré l'animation des débats.

Les organisateurs de cette conférence ont jugé important de tenir un débat public sur les enjeux fondamentaux que sont le développement durable et la sécurité alimentaire, dans un contexte international particulier, entre le lancement récent de l'Union pour la Méditerranée, de la crise alimentaire mondiale et du retour des questions agricoles et alimentaires sur le devant de la scène internationale. Concernant la sécurité alimentaire, deux aspects ont été rappelés par le Secrétaire Général du CIHEAM : le quantitatif et le qualitatif. La Méditerranée est un espace ouvert, lieu de nombreux échanges. L'espace méditerranéen regroupe 7 % de la population mondiale mais compte en moyenne pour 20 à 25 % des importations mondiales de céréales. Ces importations devraient continuer à augmenter dans les années à venir. Dès lors, pour satisfaire les besoins des Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM), la constitution d'un marché céréalier de proximité pourrait être envisagée, notamment avec les pays de la Mer Noire. De plus, la sécurité alimentaire concerne également la sécurité des approvisionnements. Il existe en Méditerranée une double fracture, à la fois entre le Nord et le Sud (fracture accentuée par l'entrée de pays tels que l'Espagne, la Grèce et le Portugal dans l'UE), et entre l'espace urbain et littoral. En effet, ces dernières années se caractérisent par l'émergence des classes moyennes et de nouvelles habitudes alimentaires. Dans les pays du Sud de la Méditerranée, comme dans d'autres pays en voie de développement, l'émergence des classes moyennes et donc d'une nouvelle demande a été accompagnée par l'apparition de supermarchés. Dès lors, la question de la capacité des petits producteurs à faire face à cette nouvelle donne et à accéder au marché peut être posée. En effet, les agricultures sont coupées du marché national solvable et par conséquent limitées à un marché local peu solvable. Aussi, parler de sécurité alimentaire ne doit pas se résumer aux questions quantitatives mais doit aussi prendre en compte l'aspect qualitatif des aliments. En Méditerranée le déséquilibre alimentaire est devenu important et constitue désormais une question de santé publique. La sécurité sanitaire des aliments est difficilement respectée à cause de l'absence de chaîne de froid ou des lieux de stockage par exemple.

L'aspect environnemental et la question de l'impact du changement climatique sur la région méditerranéenne ont également été abordés lors de la conférence. En effet, le changement climatique est un des enjeux majeurs auxquels la Méditerranée doit faire face. La région souffre notamment de la raréfaction de l'eau. Cette nouvelle situation oblige à repenser le modèle de développement méditerranéen. La protection de l'environnement s'inscrit dans un objectif de développement sur le long terme, le développement durable, et sa prise en compte est une contribution incontournable au développement de l'agriculture. Protéger la terre, c'est valoriser le capital humain d'un agriculteur, protéger ses revenus. Les phénomènes d'érosion, de sécheresse sont des atteintes à ce capital humain. Dès lors, le développement dans ces pays devrait prendre en compte la transformation du climat. A ce titre, les intervenants ont convergé sur la nécessité d'agir à trois niveaux complémentaires : d'abord le niveau local, lieu des micro-actions qui ont un impact sur des problèmes à grande échelles. Ensuite le niveau régional dont la pertinence est triple à la fois parce que nombre des enjeux évoqués sont régionaux ; il est aussi le lieu de discussion de problèmes communs et de compréhension mutuelle et il constitue souvent un lieu de définition d'initiatives. Et enfin, le niveau global est également important dans la mesure où il définit les conditions de l'action collective. La conférence s'est achevée sur la question de la place des politiques alimentaires dans les agendas politiques. Il semble que ce ne soit pas encore la priorité. L'Europe est-elle capable de penser la réforme de la PAC en lien avec l'effondrement de la sécurité alimentaire en Méditerranée ? La question reste ouverte.

Maroc - 8 octobre 2008

Mieux se servir des techniques d'irrigation économes en misant sur une approche globale

La Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde (FARM) expérimente au Maroc depuis le mois d'avril 2008 un projet pilote baptisé « Réseau des Irrigants méditerranéens » (RIM). Conduit en collaboration avec l'Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENA) de Meknès, le projet vise à aider des producteurs appartenant à la petite paysannerie à mieux se servir des techniques d'irrigation les plus économes mais aussi à mieux maîtriser les volets non techniques du travail de la terre. Cette dimension est fondamentale, explique Mostafa Errahj, enseignant-chercheur à l'ENA et coordinateur national du projet au Maroc. « Dans le passé », affirme-t-il dans des déclarations rapportées par le journal marocain « Le Matin » en date du 22 septembre 2008, « les responsables qui se sont penchés sur la politique d'économie de l'eau en irrigation se sont focalisés davantage sur la technique de la reconversion au lieu de s'intéresser à la dimension socio-économique ». C'est justement le déficit en matière d'ingénierie sociale (étude, formation et accompagnement) qui explique en grande partie les faibles résultats du projet marocain intitulé « Programme National d'Economie de l'Eau en Irrigation » (PNEEI). Subventionnée par l'Etat à hauteur de 60 %, cette initiative vise la reconversion des agriculteurs de l'irrigation gravitaire à l'irrigation localisée. Il importe de signaler que le projet piloté actuellement par la FARM et l'ENA de Meknès est mis en oeuvre dans les périmètres irrigués de Sous, de Tadla, de Doukkala, du Gharb et du Moyen Sebou. Un premier bilan des enseignements tirés de cette expérience sera dressé dans le cadre d'une table ronde devant être organisée lors du prochain salon de l'Agriculture de Meknès, prévu au mois d'avril prochain, et au cours d'un colloque qui sera organisé un mois plus tard sur la même thématique à l'ENA. Si les résultats sont satisfaisants, d'autres projets similaires seront lancés dans d'autres pays méditerranéens du Sud notamment la Tunisie, l'Algérie et le Liban.

Commission européenne - 8 octobre 2008

Comment contribuer à la lutte contre l'obésité précoce chez les écoliers ?

Les députés du Parlement européen ont réclamé, le 7 octobre 2008, à la Commission européenne, d'augmenter sensiblement sa contribution financière pour faciliter la distribution gratuite de fruits dans les écoles des pays membres de l'Union européenne (UE). La Commission Agriculture du Parlement européen, qui travaille sur ce dossier depuis plusieurs années, estime que cette demande répond à un impératif capital. En effet, l'obésité est devenu au cours des deux dernières décennies un problème majeur de santé publique dans l'ensemble de l'UE, notamment chez les populations jeunes. D'après des statistiques récentes, quelque 22 millions d'entre eux souffrent aujourd'hui de surpoids, dont 5 millions sont obèses. Ces chiffres devraient normalement, d'après les prévisions augmenter de 400 000 individus chaque année.

Pour contribuer à la lutte contre l'obésité, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande une consommation nette journalière de 400 grammes de fruits et légumes par personne. Or, le budget communautaire alloué à la distribution gratuite de fruits dans les écoles des pays membres de l'UE s'élève à 90 millions d'euros pour l'année 2008-2009. Il ne correspond, en effet, qu'à un fruit par enfant toutes les semaines pour une période atteignant à peine huit mois. C'est trop peu pour répondre au minimum des exigences requises par l'OMS. Aussi, les eurodéputés suggèrent-ils à la Commission européenne de consacrer à ce dossier au moins 500 millions d'euros par an et d'inciter les Etats membres à inscrire la gratuité des fruits dans les écoles primaires et les établissements préscolaires dans les priorités des politiques publiques.

En France par exemple, il ressort d'un rapport d'information sur la prévention de l'obésité, élaboré dans le cadre d'une mission parlementaire et dont les conclusions viennent d'être soumises aux pouvoirs publics, que non seulement l'obésité est un risque pour la santé publique mais qu'elle coûte également très chère aux contribuables. La prise en charge de ce fléau par l'assurance maladie est évaluée en France à un montant annuel de 10 à 15 milliards d'euros.

FAO - 9 octobre 2008

La FAO recommande de revoir l'évaluation des bienfaits supposés des biocarburants

Il est possible d'intégrer la production de biocarburants de deuxième génération dans un processus de développement durable en travaillant par exemple sur la paille et le bois. C'est l'une des conclusions essentielles indiquées par la FAO dans sa publication phare « La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA 2008). Il faudrait en revanche, réviser de fond en comble les méthodes actuelles de production des biocarburants, préconisent les auteurs du rapport et pour plusieurs raisons. Dans la conférence de presse qu'il a donnée pour présenter le rapport, Jacques Diouf, Directeur Général de la FAO a insisté sur l'effet négatif des biocarburants sur la sécurité alimentaire. Leur part a certes triplé entre 2000 et 2007 et elle représente aujourd'hui environ 2 % des combustibles utilisés dans le domaine du transport, a-t-il reconnu, mais cela a été « l'un des facteurs de la hausse des prix agricoles et de la crise alimentaire mondiale », a déclaré Jacques Diouf. Et d'ajouter, à propos des raisons que la FAO invoque dans son dernier rapport pour revoir à la baisse l'évaluation des bienfaits supposés des biocarburants : « nous avons des doutes concernant leur impact sur la réduction des gaz à effet de serre, ainsi que des inquiétudes sur leurs conséquences sur l'environnement ». Parmi les griefs également retenus par le Directeur Général de la FAO et les auteurs du rapport, le fait que leur développement se fera incontestablement aux dépens de la forêt et des surfaces agricoles dédiées à la production destinée à l'alimentation humaine et animale.

L'impact des biocarburants sur l'environnement n'est pas conforme aux résultats des premières études menées sur le sujet, affirment les auteurs du rapport. Si certains biocarburants, notamment ceux tirés du sucre, contribuent effectivement à la diminution des émissions des gaz à effet de serre, notent-ils, il n'en est pas de même pour plusieurs autres, notamment ceux tirés du maïs et du colza, respectivement exploités aux Etats-Unis et en Europe. Autre grief retenu par les auteurs du rapport contre les biocarburants : leur production n'est pas économiquement viable sans subventions. Or, jusqu'ici, seuls les agriculteurs du Nord ont ce privilège.

Alimentation - 13 octobre 2008

Débat sur la crise alimentaire et ses conséquences sur la faim dans le monde

L'ONG Action contre la Faim (ACF) a organisé à Paris, le 8 octobre 2008, dans le cadre de sa campagne sur la malnutrition, le colloque « en finir avec la malnutrition : une question de priorités ? ». En fin de journée, une conférence/débat sur la crise alimentaire a eu lieu. Les participants Pascal Boniface (directeur de l'IRIS), François Danel (Directeur Général d'ACF), Eric Laroche (OMS), Florence Lasbennes (Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes) et Jean Ziegler (ancien rapporteur des Nations Unies pour l'alimentation) ont débattu autour du thème « crise alimentaire mondiale : vers une explosion de la malnutrition infantile ? ». Les « émeutes de la faim » ont remis à l'ordre du jour les questions liées à la sécurité alimentaire en interpellant l'opinion internationale. Il est important de saisir l'opportunité de l'attention politique qui est donnée aujourd'hui à ces questions. Comme cela a été souligné pendant la rencontre, la faim et la malnutrition n'ont jamais été considérées comme des questions stratégiques alors qu'elles relèvent de la sécurité dans la mesure où des vies humaines sont directement en jeu. Les « émeutes de la faim » ont mis en avant le fait que les problèmes d'alimentation pouvaient avoir un impact stratégique et menacer la sécurité de pays ou de régions entières. Entre avril 2007 et avril 2008, les prix mondiaux du riz, par exemple, ont augmenté de plus de 110 % en un an, touchant encore plus sévèrement les pays dépendant des importations de denrées alimentaires de base. Les intervenants se sont accordés sur la nécessité d'agir vite et d'augmenter l'effort financier de la coopération internationale. Si les conséquences de la crise alimentaire sur les taux de malnutrition n'ont pas encore été évaluées précisément, il n'en reste pas moins que la hausse des prix est un facteur aggravant qui rend les populations encore plus vulnérables. Dans les pays touchés par la crise, la diminution de la diversité et de la fréquence des repas ainsi que la diminution des dépenses de santé à cause de l'augmentation de la part de l'alimentation dans le budget des ménages ont des conséquences sur l'état nutritionnel des populations. Selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'organisme d'aide alimentaire de l'ONU, et la Banque Mondiale entre 100 et 130 millions de personnes vont basculer dans la faim et la pauvreté à cause de la hausse des prix. Les différentes causes de la crise ont été débattues : l'utilisation des agrocarburants, la

spéculation financière, la hausse des prix des carburants ou encore l'émergence des classes moyennes et de nouvelles habitudes alimentaires (en Inde et en Chine). Le modèle néolibéral a également été mis en cause. L'idée selon laquelle la faim est due à un dysfonctionnement du marché et que l'aide alimentaire seule doit être la solution n'est plus valable. La gouvernance mondiale sans les Etats ne paraît plus envisageable.

Maroc - 14 octobre 2008

Une AMAP se développe près de Rabat

Les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) sont des partenariats de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation agricole. Les consommateurs achètent à l'avance une part de la récolte saisonnière, sous forme de « paniers » composés de produits de la ferme, à un prix fixé avec l'agriculteur. Consommateurs et producteurs sont alors engagés dans une même logique à savoir la promotion d'une agriculture saine et socialement équitable. Les premières AMAP ont été créées dans les années 1970, dans un premier temps au Japon puis en Allemagne et en Suisse. Ce n'est qu'en 2001 que la France tente l'expérience en ouvrant une AMAP. Les avantages d'un tel système sont nombreux : il permet au paysan de maintenir son activité agricole grâce au revenu garanti ; le consommateur a quant à lui accès à des aliments frais et de saison et enfin il assure un prix équitable pour les deux partenaires.

Le Maroc se laisse lui aussi séduire par ce modèle qui allie développement social et modes de productions respectueux de l'environnement. Dans une des communes rurales les plus pauvres du Maroc, à « Shoul », près de Rabat, plusieurs associations ont mis en place depuis 2007 un projet de culture maraîchère biologique. Initiative toute nouvelle au Maroc, ce programme de jardins maraîchers rassemble consommateurs et producteurs, monde rural et monde citadin, en s'inspirant de la même logique que les AMAP : la production des légumes et des céréales biologiques est financée par le paiement d'abonnement aux paniers (mensuel ou trimestriel selon les capacités financières des familles). Les avantages sont les mêmes à savoir une rémunération équitable pour le producteur et la possibilité pour les consommateurs d'avoir accès à des produits de qualité. Aussi, non seulement, cela a permis de diversifier la production dans la région (dominée par l'élevage et la cueillette), mais également cela a contribué à améliorer l'insertion économique des producteurs locaux. Le succès de ce programme va permettre la création de la première AMAP au Maroc très prochainement.

France - 15 octobre 2008

Les circuits courts de commercialisation : un moyen de lutter contre la fragilisation en agriculture ?

Le 10 octobre a eu lieu, à Montpellier, une journée d'échange et de débat clôturant « le projet européen Equal CROC » en Languedoc Roussillon, organisée par les membres du Partenariat de développement du projet CROC : FD Civam 34 (tête de liste), INRA UMR Innovation (coordination scientifique), FR CUMA LR, Association Terres Vivantes 34, Fédération Départementale des Foyers Ruraux 34, CIRAD et CIHEAM-IAMM.

CROC (Compétences, Réseaux, Observatoire, Communication) est un projet à la fois économique et de société, adapté aux enjeux de développement des territoires du Languedoc Roussillon, tenant compte de l'utilité environnementale, sociale et économique de l'agriculture. Il a été développé dans le cadre du PIC Equal. Le dispositif Equal est un Programme d'Initiative Communautaire visant à lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité dans le cadre du travail et de l'emploi, à travers l'expérimentation d'actions innovantes et des échanges transnationaux. 5 mots clés : partenariat, innovation, empowerment, transnationalité et diffusion des acquis.

Cette journée très riche fut l'occasion de partage des résultats, de discussion des outils, d'échanges sur les expériences d'autres régions, en présence de producteurs, d'élus, d'agents de développement et de chercheurs, et beaucoup de questions furent soulevées autour des prix, de la pression sur le foncier (pérennité des terres agricoles face à l'urbanisation) et autour de la forme que pourrait prendre la suite du projet... En fait dans les expériences présentées, c'est à chaque fois

le regroupement des producteurs, des consommateurs ou d'autres acteurs dans un espace donné qui a donné les résultats les plus significatifs et les plus porteurs pour l'avenir.

Italie – 17 octobre 2008

Le gouvernement vient en aide à la filière du Parmigiano Reggiano et du Grana Padano

Parmigiano Reggiano et Grana Padano : deux marques phares du savoir-faire alimentaire de l'Italie, dont la renommée a depuis longtemps traversé les frontières de la péninsule et qui contribue pour beaucoup à l'image de qualité des produits italiens dans le Monde. Et pourtant, ces deux fromages souffrent d'une conjoncture défavorable associant une diminution des ventes et un essoufflement des campagnes de promotion. Le 14 octobre 2008, au cours d'une rencontre à Parme, avec les autorités gérant le Consortium du Parmigiano Reggiano, le Ministre italien de l'Agriculture, M. Luca Zaia, a annoncé, une série de mesures pour venir en aide à la filière. Trois mesures ont ainsi été avancées par le Ministre.

D'abord, à travers l'Agence italienne pour les paiements agricoles (AGEA), le gouvernement récupèrera environ 100 000 formes de Parmigiano Reggiano et autant de Grana Padano afin de les distribuer ensuite aux couches de la population les plus défavorisées (avec la collaboration d'organismes caritatifs comme la Croix-Rouge italienne ou la Banque alimentaire). Il faut dire que pour cette frange de la population, l'érosion progressive de leur pouvoir d'achat a tendance à les éloigner d'un accès régulier à ce type de produits alimentaires de qualité au prix parfois dissuasif. Grâce à cette mesure socio-économique, le Ministère italien de l'Agriculture pourra bénéficier d'une enveloppe budgétaire européenne dédiée à ce type d'opération. En effet, depuis 1987, la Commission européenne dispose d'un fonds financier pour soutenir la distribution de produits alimentaires aux plus pauvres. Ainsi en 2009, l'Italie bénéficiera d'une aide communautaire spéciale de 130 millions d'euros environ. Le second volet d'intervention des autorités italiennes concerne l'organisation prochaine d'une conférence stratégique du Ministère de l'Agriculture avec les opérateurs de la grande distribution afin d'examiner les moyens d'améliorer la commercialisation du Parmigiano Reggiano et Grana Padano. A ce titre, la troisième mesure du plan d'intervention gouvernemental s'efforcera sans surprise à développer les outils de promotion et de marketing pour les deux produits cibles, afin de renforcer notamment leur position sur les marchés internationaux. La société Buonitalia, chargée de promouvoir le made in Italy agro-alimentaire dans le Monde, aura un rôle essentiel à jouer dans cette « stratégie de reconquête », comme l'a souligné le Ministre Luca Zaia.

Il n'est pas inintéressant de noter que cette mesure de soutien aux deux fromages emblématiques italiens intervient quinze jours après le dépôt officiel de la candidature de la diète méditerranéenne à l'Unesco par l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Maroc, afin de l'inscrire au patrimoine immatériel de l'Humanité. Alors qu'une délibération à ce sujet sera définitivement prise par le comité d'évaluation de l'Unesco en septembre 2009, le Ministre Luca Zaia avait expliqué début octobre 2008 qu'une telle reconnaissance de la diète méditerranéenne assurerait notamment une plus grande aura commerciale aux produits alimentaires de qualité dont l'Italie dispose.

Environnement - 21 octobre 2008

Deux nouveaux outils de travail pour l'agriculture biologique dans les pays en développement

Retenez bien ces deux mots : « Equitool » et « IROCB ». Ce sont de nouveaux outils destinés à aider surtout les producteurs de l'agriculture biologique à mieux maîtriser les aspects relevant des normes, de la certification et de la qualité dans les pays en développement. Le premier outil « Equitool » est un guide qui permet de dire si les normes de production dans telle région ou telle autre sont conformes aux normes internationales, tout en tenant compte des spécificités des conditions socio-économiques et agro-écologiques locales. « IROCM » (International Requirements for Organic Certification Bodies) quant à lui consiste en un ensemble de critères de performance en matière de certification. Les deux outils viennent d'être approuvés à Genève par le Groupe international d'experts sur l'harmonisation et l'équivalence en agriculture biologique. Celui-ci a été constitué en 2003 par la FAO, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (UNCTAD) et la Fédération internationale des Mouvements de l'Agriculture bio (IFOAM). Il regroupe les représentants de gouvernements, d'agences intergouvernementales et de partenaires clefs du secteur privé, y compris les certificateurs et les accréditeurs.

Monde - 22 octobre 2008

La FAO recommande aux pays riches de maintenir leur aide alimentaire

Les pays développés peuvent être tentés de diminuer leur aide alimentaire destinée aux pays démunis à cause de la baisse des prix des céréales ces dernières semaines et de l'optimisme des experts quant aux récoltes d'hiver. En effet selon le dernier rapport de la FAO à propos des perspectives de récoltes et de la situation alimentaire dans le monde, la production agricole mondiale devrait progresser, cette année 2008-2009, de 4,9 %. Pour autant, les auteurs du rapport et Jacques Diouf, Directeur Général de la FAO, ont recommandé à plusieurs reprises de ne pas céder à cette tentation. Ils l'ont surtout exprimé lors de la 34ème session du comité FAO sur la sécurité alimentaire mondiale, tenue au siège de l'organisation mondiale du 14 au 17 octobre 2008. « Ce serait très fâcheux si c'était le cas et si la récente mobilisation politique en faveur d'un appui international soutenu envers l'agriculture des pays en développement se dissipait », a averti M. Diouf devant les participants à cette session. Les raisons qui expliquent la nécessité de maintenir l'aide alimentaire apportée aux pays en développement sont multiples, a-t-il expliqué. Et d'insister tout particulièrement sur trois d'entre elles : les conséquences sociales de la flambée des matières premières l'année dernière, la situation très critique de plusieurs dizaines de pays en développement et la crise financière mondiale actuelle.

En ce qui concerne la hausse sans précédent des prix des produits agricoles sur le marché international, qui caractérise l'actualité stratégique au printemps 2008, le Directeur Général de la FAO a affirmé qu'elle avait augmenté le nombre de pauvres dans le monde d'environ 75 millions d'individus. S'agissant de la situation interne de quelque 36 pays situés notamment dans le continent africain, le maintien de l'aide est nécessaire et s'explique par les pertes souvent importantes des récoltes, les conflits, l'insécurité et par le fait que les produits de consommation de base dont les céréales demeurent chers sur les marchés locaux. Quant à la crise financière actuelle, elle pourrait affecter l'aide publique au développement, les investissements étrangers dans le secteur agricole, les prêts accordés par les banques aux producteurs locaux ainsi que les fonds envoyés régulièrement par les travailleurs immigrés vers leur pays d'origine, et dont une bonne partie va à l'agriculture vivrière.

Egypte - 22 octobre 2008

La baisse des prix du blé importé soulage l'Etat mais inquiète les producteurs locaux

En Egypte, les prix du blé importé se situent aujourd'hui entre 200 et 230 dollars la tonne contre 300 à 330 dollars en septembre dernier. Cela ne peut que soulager pour le moment les pouvoirs publics dans la mesure où une telle baisse permettra à l'Etat égyptien de diminuer de 5 milliards de livres égyptiennes (environ 895 millions US \$) les montants consacrés au pain soutenu. Selon M. Ali Al Msilhi, Ministre égyptien de la Solidarité sociale, les montants octroyés au fonds créés à cet effet pour venir en aide aux couches populaires dont les revenus sont modestes ont atteint en 2007 environ 21,6 milliards de livres égyptiennes (environ 4 milliards US \$). C'était d'autant plus nécessaire que le prix de la tonne de blé importé s'est situé parfois au cours de l'année dernière autour de 500 dollars. Mais autant les pouvoirs publics égyptiens sont satisfaits de la baisse des prix du blé sur le marché international, autant les producteurs locaux sont inquiets pour leur avenir. Ils craignent en effet que la tendance à la baisse ne les mette à terme en difficulté face à une concurrence qu'il jugent déloyale. Dans son édition du 20 octobre 2008, le journal égyptien « Al Joumhouria » cite les propos d'Abdessalam Jomoa, expert au Centre égyptien des Etudes agronomiques, dans lesquels celui-ci suggère à l'Etat égyptien de créer un fonds d'intervention chargé de soutenir les producteurs locaux de céréales face à la concurrence étrangère, notamment lors des crises.

Environnement - 22 octobre 2008

Une utilisation abusive des pesticides dans l'Union européenne

Selon le rapport officiel 2008 de l'Union européenne sur les pesticides, une quantité importante de substances toxiques est utilisée dans la production de fruits, légumes et céréales en Europe. Le plus haut niveau de contamination avec 49,5 % de la production touchée a été enregistré pour l'année 2006, ce qui représente une augmentation de 20 % au cours des cinq dernières années. Le Mouvement pour les droits et le respect des générations futures (MDRGF) dénonce cette utilisation abusive des pesticides et insiste sur les dangers de ces produits sur la santé humaine et l'environnement. En effet, certains de ces pesticides trouvés dans des aliments vendus dans l'UE sont classés dangereux pour la santé dans la mesure où ils sont cancérigènes, mutagènes ou perturbateurs pour le système hormonal. Les conclusions du rapport indiquent que les limites maximales en résidus (LMR) de pesticides autorisées ont été dépassées et que les taux de contaminations augmentent devenant dangereux pour les consommateurs. Le MDRGF appelle à une mobilisation des élus tant au niveau national, notamment dans le cadre des lois Grenelle sur l'environnement, qu'europpéen pour une diminution d'au moins 50 % de l'usage des pesticides. La réduction de l'impact des pollutions environnementales sur la santé humaine semble occuper une place croissante dans les débats actuels. Face à l'augmentation des limites légales en pesticides et compte tenu des risques encourus par les consommateurs, des alternatives à leur utilisation (agriculture biologique, production intégrée ou agriculture durable par exemple) doivent être sans aucun doute trouvées.

Europe - 23 octobre 2008

Un Livre vert sur la qualité alimentaire vient d'être publié

Dans un contexte de compétition accrue face aux produits originaires des pays émergents à faible coût de production, l'Europe doit miser sur la qualité qui constitue l'atout majeur de ses agricultures. Ainsi, le Livre vert sur la « qualité des produits agricoles : normes de commercialisation, exigences de production et systèmes de qualité », publié le 15 octobre 2008, par la Commission européenne, examine les points forts de l'agriculture communautaire et ce qui doit être amélioré pour répondre au mieux aux attentes des consommateurs. L'objectif est de garantir un cadre stratégique et réglementaire afin de protéger les produits agricoles et de promouvoir la qualité sans créer de coûts supplémentaires. Les questions suivantes sont traitées dans le Livre vert : la nécessité d'indiquer ou non le lieu de production (UE/hors UE) des matières premières, l'autorisation ou l'interdiction de la vente de produits qui ne sont pas conformes aux normes de commercialisation pour des raisons esthétiques, la création de règles à l'échelle européenne pour la définition de termes comme « produit de montagne » ou « produit de la ferme », le moyen de développer le système des indications géographiques, une protection plus efficace des indications géographiques dans les pays tiers, améliorer le fonctionnement du marché unique des produits biologiques à l'échelle de l'UE, trouver un moyen d'accroître le volume de produits agricoles de qualité provenant des régions ultrapériphériques de l'UE, le besoin de définir de nouveaux régimes à l'échelle de l'UE en matière de protection de l'environnement, et enfin comment éviter le risque que les consommateurs soient induits en erreur par des programmes de certification.

Non seulement le contexte économique (nouvelle menace commerciale, hausse des prix alimentaires), mais également les nouvelles exigences de consommateurs (de plus en plus soucieux de l'origine, de l'authenticité et de la saveur des aliments qu'ils achètent) offrent une réelle possibilité pour les agriculteurs européens de tirer partie de la situation. En effet, l'hygiène et la sécurité des produits alimentaires, la valeur nutritionnelle des aliments, le respect de l'environnement sont des critères auxquels les consommateurs font désormais très attention. Par exemple, une enquête récente de la Commission a révélé que 58 % des citoyens de l'Union interrogés sont contre le clonage des animaux à des fins alimentaires rendant leur commercialisation en Europe peu probable. Le Livre vert a pour vocation d'approfondir le débat sur la politique menée en matière de qualité des produits agricoles et constitue une nouvelle étape du processus d'élaboration des politiques sur la sécurité des aliments. Une publication de la Commission sur les différents scénarios envisageables, suite à ces mois de consultation qui s'ouvrent, est prévue pour mai 2009.

Espagne - 23 octobre 2008

Record historique des exportations espagnoles d'huile d'olive

La campagne 2007/2008 achève son dernier mois avec des prévisions très satisfaisantes concernant les exportations espagnoles d'huile d'olive. C'est une bonne nouvelle pour un secteur qui doit faire du marché extérieur sa principale stratégie commerciale. De plus, il est prévu que la production d'huile d'olive pour cette année atteigne près de 1,2 millions de tonnes, ce qui constitue le niveau de production le plus important de ces dernières années. Face à cette augmentation recherchée des exportations, le maintien des niveaux de qualité ainsi que la modernisation continue des exploitations sont des priorités pour le secteur oléicole. Entre les mois de novembre 2007 et d'août 2008, les exportations ont atteint 465 800 tonnes, ce qui représente une augmentation de 5,5 % par rapport à la campagne précédente. Il est important de souligner que le niveau élevé des exportations s'explique en grande partie par l'augmentation de la demande dans les autres pays du Bassin méditerranéen qui ont connu cette année une mauvaise récolte. L'Italie par exemple est le principal acheteur d'huile d'olive espagnole et constitue 50 % des ventes totales extérieures. Par contre, les ventes sur le marché intérieur sont plutôt décevantes. Plusieurs problèmes pèsent sur le secteur, comme par exemple la disproportion entre la concentration de l'offre et de la demande ou encore le risque que des prix trop bas à l'origine mettent en péril la viabilité des exploitations oléicoles. Dans un souci de transparence quant à l'origine et afin d'améliorer la connaissance des consommateurs du produit, la Commission européenne a rendu, depuis septembre 2008,

l'étiquetage obligatoire. Cela constitue également un moyen de maintenir la qualité des huiles d'olive commercialisées. Le producteur est alors aujourd'hui dans l'obligation d'indiquer l'origine du produit ainsi que d'éventuels mélanges entre plusieurs huiles sur l'étiquette.

Europe - 24 octobre 2008

Dépassement des quotas laitiers pour la campagne 2007-2008

Selon des estimations fournies par les services de la Commission européenne, le dépassement des quotas de production laitières dans les pays membres de l'Union européenne (UE) s'élève, au cours de la campagne 2007-2008, à 1 217 000 tonnes. Aussi le montant global des prélèvements applicables aux pays ayant dépassé les quotas qui leur ont été attribués devrait-il atteindre 338,7 millions. Comptant parmi les pays méditerranéens du Nord faisant partie des grands producteurs laitiers au sein de l'UE, l'Italie a livré tout au long de la campagne (avril 2007 à mars 2008) 10 803 172 tonnes en dépassant ainsi de 5,6 % le quota qui lui avaient été attribués. Ces prélèvements perturbent depuis plus de 10 ans le secteur de l'élevage dans ce pays qui a dû régler des amendes découlant des dépassements des quotas et dont le montant a atteint 1,5 milliards d'euros entre 1995 et 2007. M. Luca Zaia, Ministre italien de l'Agriculture, a plaidé de nouveau au mois d'octobre 2008 pour l'élimination, le plus vite possible, du système des quotas. Il a suggéré à la Commission d'alléger la charge des éleveurs n'ayant pas respecté les quotas jusqu'à présent en négociant des paiements échelonnés des amendes qui leur ont été imposées. Mais plusieurs autres pays, dont la France et l'Espagne qui n'ont pas dépassé leur quota au cours de la dernière campagne, préfèrent une suppression progressive du système d'ici à 2015, conformément à la réforme de la Politique agricole commune (PAC) introduite en 2003. Le nombre de producteurs actifs enregistrés dans ces deux pays, au cours de la campagne 2007-2008, est de 93 447 pour la France et de 25 383 pour l'Espagne. L'Italie quant à elle, a déclaré à la Commission européenne 10 803 172 producteurs actifs.

Maroc - 24 octobre 2008

Un office marocain pour la sécurité sanitaire des aliments

Les associations marocaines de consommateurs réclament depuis plusieurs années la création d'une institution nationale ayant en charge le contrôle et le suivi de la sécurité alimentaire. Aziz Akhennouch, Ministre de l'agriculture et de la Pêche maritime, aura exaucé leurs vœux en défendant devant le gouvernement du royaume chérifien un projet de loi portant création d'un office national pour la sécurité sanitaire des aliments qui sera placé sous la tutelle du Ministère qu'il dirige actuellement. Représenté à l'échelle nationale, régional et provincial, cet office sera composé d'un pôle vétérinaire et d'un autre s'occupant du végétal. Il aura en charge le contrôle de tous les aliments destinés à l'homme et à l'animal, l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique publique en matière de sécurité sanitaire alimentaire. Les produits de pêche et de l'aquaculture ainsi que les fertilisants, les produits de nettoyage et de désinfection font partie également des champs de compétence de l'office. Parmi les autres objectifs, il faut noter la volonté marocaine de mettre le système agro-alimentaire marocain en conformité avec les engagements internationaux du Royaume, notamment les accords de libre-échange, l'Accord d'Association avec l'Union européenne et les règles émises par l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). L'Office sera dirigé par un conseil d'administration où siègeront les représentants de l'Etat, ceux des organisations professionnelles et ceux des associations de protection des consommateurs.

Syrie - 24 octobre 2008

La Syrie affectée par une grande baisse de la production céréalière

Alors que la récolte de blé avait été en Syrie de l'ordre de 5 millions de tonnes en 2007, elle a atteint à peine 2 millions cette année pour cause de sécheresse prolongée ces derniers temps. Un constat similaire a été dressé par les autorités syriennes elles mêmes à propos d'autres céréales. C'est par exemple le cas de l'orge dont la production a baissé cette année de 68 % par rapport à 2007. Selon le département américain de l'agriculture qui fournit de manière régulière des informations sur l'état des lieux de la production mondiale, cette sécheresse a été accentuée par un printemps plus chaud que d'habitude. De plus, la baisse du niveau des eaux de l'Euphrate et du Khabour, principales sources d'irrigation, a fortement contribué à la la baisse de production. Le Bureau de la Coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a tiré la sonnette d'alarme début octobre 2008 en annonçant dans un communiqué que la Syrie connaissait « la pire sécheresse depuis quarante ans » et qu'elle faisait face « à un risque de malnutrition ». Son porte-parole, Elysaabeth Byrs a affirmé pour sa part qu'environ 59 000 petits éleveurs avaient perdu presque tous leurs troupeaux et que 47 000 autres avaient perdu entre 50 et 60 % de leur bétail. Pour remédier au plus pressant, le Ministère de l'Agriculture syrien vient de signer avec la FAO un document prévoyant une aide d'urgence spécifique aux éleveurs et aux agriculteurs les plus affectés notamment dans le nord et l'est du pays. Par ailleurs, la FAO et d'autres organisations des Nations Unies ont lancé un appel de fonds de 20 millions de dollars d'aide dont 9,3 devraient aller aux agriculteurs et aux éleveurs.

Maroc - 27 octobre 2008

Création d'un fonds spécial pour la relance des exportations

Le Maroc entame une stratégie pour la promotion de ses exportations en créant un fonds spécial de 500 millions de dirhams (un peu plus de 45 millions d'euros). La majorité de ce fonds sera consacré à l'agroalimentaire, secteur phare de l'économie marocaine. Les exportations alimentaires représentent plus de 20 Md de Dirhams (1,8 MD d'euros) chaque année et sont à plus de 80 % des produits de la mer, des fruits et légumes frais ou transformés. L'objectif est en effet de développer les capacités exportatrices du secteur agroindustriel qui représente à lui seul 8 % du PIB national, en valorisant les ressources agricoles et halieutiques du pays ainsi qu'en développant une offre nationale compétitive. Cette stratégie s'inscrit dans le plan sectoriel Maroc Vert, lancé en avril 2008, qui vise le renforcement de l'agriculture marocaine autour de quatre orientations majeures : contribuer à la garantie de la sécurité alimentaire, améliorer le revenu des agriculteurs, protéger et conserver les ressources naturelles, et enfin intégrer l'agriculture au marché national et international. Développer une offre compétitive est un des objectifs majeurs du plan Maroc Vert. Afin d'assurer une production agricole de qualité, régulière et diversifiée, le Maroc a choisi de mobiliser une partie de son potentiel foncier, environ 700 000 ha, au profit d'investisseurs nationaux mais aussi étrangers. De plus, le Maroc entend non seulement développer ses filières classiques, mais également miser sur des opportunités encore peu exploitées. En effet, des produits tels que l'huile d'olive ou l'huile d'argan offrent un bon potentiel à l'export, la demande étant importante. L'augmentation de la superficie plantée, ainsi que la fabrication d'une huile de qualité devraient stimuler les exportations. Avec son plan de relance, le Maroc vise la conquête de nouveaux marchés ainsi que l'augmentation de sa part de marché au sein de l'Union Européenne, premier débouché pour le secteur agro-industriel national.

Algérie - 28 octobre 2008

Le pays pourrait-il exporter du sucre raffiné en 2009 ?

L'Algérie ambitionne d'exporter du sucre raffiné d'ici 2009. Cevital, premier groupe industriel du pays et qui dispose de la plus grande raffinerie de sucre du territoire algérien, fournissant ainsi l'essentiel des besoins du marché local, vient d'investir 30 millions d'euros pour étendre sa capacité de production. Il faut dire que l'Algérie importe la très grande majorité de ses besoins en sucre dont 80 % en 2007 venait du Brésil, partenaire agro-commercial grandissant pour les autorités algériennes. Par ailleurs, depuis 2005, suite à l'accord d'association avec l'Union européenne, un quota annuel de 150 000 tonnes de sucre est importé d'Europe. Aussi, l'annonce du groupe Cevital quant à l'extension des capacités de production en sucre est importante pour le pays. Si les objectifs de production prévus sont tenus, Cevital entend passer de 800 000 à 1,8 millions de tonnes par an à partir de 2009. Le pays aurait alors un excédent en sucre de 900 000 à 950 000 tonnes qu'il pourra éventuellement exporter vers des marchés voisins méditerranéens comme le Moyen-Orient. Pour pouvoir exporter son sucre en Europe, l'Algérie devra obtenir une révision de l'accord de 2005 avec l'UE. Le groupe Cevital et les autorités algériennes ont, à ce titre, entamé des négociations avec Bruxelles afin d'obtenir la possibilité d'exporter entre 450 000 et 700 000 tonnes de sucre par an.



Le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai **1962**. C'est une **organisation intergouvernementale** réunissant **treize** Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un **secrétariat général** situé à Paris et de **quatre Instituts agronomiques méditerranéens** (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Avec au cœur de son activité trois missions fondamentales (**formation, recherche, coopération**), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans ses domaines d'activité: **l'agriculture, l'alimentation et les mondes ruraux Méditerranée**.

www.ciheam.org

Founded in **1962** at the joint initiative of the OECD and the Council of Europe, CIHEAM is an **intergovernmental organisation** comprising **thirteen** member countries from the Mediterranean Basin (Albania, Algeria, Egypt, Espagne, France, Greece, Italy, Lebanon, Malta, Morocco, Portugal, Tunisia and Turkey).

CIHEAM is made up of a **General Secretariat** (Paris) and **four Mediterranean Agronomic Institutes** (Bari, Chania, Montpellier and Zaragoza)

In pursuing its three central missions (**education, research and cooperation**) CIHEAM has established itself as a reference in its fields of activity: **Mediterranean agriculture, food and rural development**.